

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE ROY, présidente
 M. BRUNO BERGERON, commissaire
 M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE PROTECTION
ET DE MISE EN VALEUR DU VIEUX-MONTRÉAL**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 19 février 2013 - 19 h
Bureaux de l'OCPM
1550, rue Metcalfe

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---------------------------------|---|
| SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2013 | 1 |
| MOT DE LA PRÉSIDENTE | 1 |

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

Mme FRANCINE LELIÈVRE

| | |
|------------------------------|---|
| Musée Pointe-à-Calière | 2 |
|------------------------------|---|

MM. ÉRIC MICHAUD, PHILIPPE COSSETTE

| | |
|---------------------------|----|
| Habiter Ville-Marie | 16 |
|---------------------------|----|

Mme MARIE-CLAUDE LÉPINE, M. PIERRE RICHARD

| | |
|-----------------------|----|
| Culture Montréal..... | 31 |
|-----------------------|----|

M. JEAN VALADE

| | |
|--|----|
| Syndicat de copropriété du 50 Des Sœurs Grises | 45 |
|--|----|

M. DINU BUMBARU

| | |
|-------------------------|----|
| Héritage Montréal | 57 |
|-------------------------|----|

| | |
|-------------------------------|----|
| M. VINCENT LÉGER | 73 |
|-------------------------------|----|

M. MICHEL DUFRESNE

| | |
|---------------|----|
| IBI-CHBA..... | 81 |
|---------------|----|

| | |
|-------------------------------|----|
| Mme ANNIE GIRARD | 98 |
|-------------------------------|----|

AJOURNEMENT

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme LOUISE ROY, présidente :

5

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à cette troisième et dernière séance d'audition des points de vue sur le *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal*.

10

Comme plusieurs d'entre vous avez eu l'occasion de le voir, cette fois-ci, les consultations publiques, en première partie, donc celles qui sont destinées à l'information des citoyens, ont permis, à travers trois forums d'information qui ont impliqué des personnes-ressources en provenance de divers milieu, ont permis donc aux citoyens de s'approprier les problématiques qui sont soulevées par le document présenté par la Ville. Et donc, que cette réflexion puisse éclairer, d'une façon plus complète, peut-être, leur compréhension des enjeux et les aider à préparer des mémoires.

15

On est très heureux de vous accueillir aujourd'hui. Je vous présente mes deux collègues qui sont ici présents avec moi. À ma gauche, monsieur Bruno Bergeron, qui est urbaniste, qui est spécialisé dans le domaine municipal, et il est aussi un ex-président de l'Ordre des urbanistes du Québec; et à ma droite, Viateur Chénard, qui est avocat spécialisé dans le domaine immobilier, qui, aussi, a pratiqué avec un grand bureau de Montréal dans ce secteur-là pendant longtemps, et qui est avec nous à l'Office depuis 2009.

20

Ce soir – vous connaissez en gros la procédure –, je vais vous appeler, selon l'ordre d'inscription qui est déjà prédéterminée, donc vous avez eu l'occasion d'en discuter avec nos services, et vous disposerez, nous disposerons de 20 minutes à chaque fois, à la fois pour vous entendre et pour échanger avec vous.

25

30

Tous ceux qui nous ont présenté des mémoires, déjà, qui les ont fait parvenir à l'avance, je vous le dis immédiatement, on a eu l'occasion de les lire, et puis on est prêt à échanger avec

vous. On a des questions pour vous, toutes prêtes. Et donc, à vous de choisir comment vous allez utiliser votre temps.

35 On va, si vous le voulez bien, commencer tout de suite, sans plus tarder, en invitant madame Francine Lelièvre, du Musée Pointe-à-Callière, à venir nous présenter son point de vue.

Bonsoir, Madame Lelièvre. Je suis contente de vous accueillir chez nous. Je pense que c'est la première fois que vous venez?

40 **Mme FRANCINE LELIÈVRE :**

45 Vous avez raison, tout à fait. Moi, j'ai participé au début à vos audiences, là, lors de l'information. Alors, je vais prendre peut-être un sept, huit minutes pour présenter, résumer le mémoire, et puis après, bien, évidemment, j'accueillerai vos questions de la meilleure façon possible.

LA PRÉSIDENTE :

50 Après on pourra échanger. D'accord. Allons-y.

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

55 Alors, un gros merci évidemment de m'accueillir. Moi, je vis dans le Vieux-Montréal depuis 89. Alors, je peux juste vous dire que j'ai vu un énorme changement. Et quand je dis changement, c'est pour le mieux-être. Je pense qu'il y a eu un effort collectif qui a été fait, autant par les pouvoirs publics que par des promoteurs privés pour faire du Vieux-Montréal un milieu de vie de plus en plus super agréable.

60 Alors, bravo à tous ceux et celles qui ont à cœur le Vieux-Montréal. Je partage, en tout cas, ce vouloir d'en faire quelque chose, je dirais, de particulier et d'unique.

65 Alors, je veux vous dire que j'appuie évidemment l'ensemble, l'esprit du plan, ces principaux objectifs – enfin, vous avez trois objectifs –, on est tous pour la vertu. Le milieu de vie, qualité du milieu de vie, c'est comme une évidence.

70 Le deuxième objectif, vous parlez d'identité. Les gens parlent de protéger les paysages historiques. Comme historienne et, je dirais, travaillant dans le domaine, compte tenu que je travaille à Pointe-à-Callière, pour moi, ça devrait être davantage que protéger. On devrait faire plus que préserver. On devrait mettre en valeur. On devrait rendre accessible.

LA PRÉSIDENTE :

75 Madame Lelièvre, voulez-vous prendre le micro juste bien en face, parce que notre...

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

80 Vous avez raison, je m'excuse.

LA PRÉSIDENTE :

85 ...collègue, ici, enregistre tout ce que vous dites, et ça va être plus facile pour elle.

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

90 Je ne suis pas obligée de recommencer? Merci.

LA PRÉSIDENTE :

95 Donc, on devrait faire plus que protéger, on devrait mettre en valeur.

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

95 On devrait véritablement mettre en valeur. Et quand on parle d'identité, je pense qu'il y a un travail à faire encore. Il y en a un de fait, il y a eu des réflexions, mais je pense qu'on devrait continuer à réfléchir, à travailler, à développer, caractériser, je dirais, la personnalité du Vieux-Montréal. C'est une réflexion que j'appelle multiniveaux. On devrait le regarder avec des angles tout à fait différents, et essayer de renforcer ce caractère. Parce que le Vieux-Montréal doit se distinguer des autres quartiers; qu'est-ce qui va faire sa personnalité. Alors, il y a un travail à faire.

100 Il y a encore un enrichissement de pensées; de créer une destination pour les Montréalais et pour les touristes. C'est facile! Ses forces, dans le fond, c'est beaucoup son caractère historique, son architecture. On a une chance inouïe de trouver des traces dans le Vieux-Montréal de toutes les époques. On commence, on trouve des traces de 1350, les Amérindiens jusqu'à aujourd'hui, que ce soit l'influence française, l'influence britannique.

110 On a réussi, dans les dix dernières années, à créer, je dirais, un caractère fort au Quartier des spectacles. On s'est donné des outils, mais on a eu une vision, on a eu une pensée, une réflexion. Essayons, moi, je dirais peut-être d'approcher le Vieux-Montréal avec une méthode qui pourrait être, je dirais, en parenté avec ce qu'on a fait au Quartier des spectacles. Faire autre chose, mais il y a une méthodologie, une concertation, je pense, qui mériteraient d'être appliquées ailleurs.

115 Votre troisième objectif, quand on dit qu'on veut procurer une expérience authentique, moi, je dis qu'une expérience authentique, c'est parfait. Maintenant, comment le faire? Et quand je regarde dans le Plan, je suis touchée par l'importance qu'on accorde à l'infrastructure, aux accès. On pense au Champ-de-Mars, on pense aux rues, aux trottoirs, à la rue Notre-Dame... c'est très bien. C'est bien, il faut le faire. Je suis d'accord avec ça. Mais je crois que ce n'est pas ça qui va donner une personnalité au Vieux-Montréal. On peut faire ça dans n'importe quel quartier.

125 Le Vieux-Montréal, le caractériser, c'est que d'après moi, c'est par l'offre, le produit. Développer le produit culturel, développer le produit patrimonial, touristique, les places publiques. Et le rapport de Rozon, qui a été déposé il y a à peu près un peu plus d'un an, je vous avoue que je suis un peu en synergie avec les valeurs qu'il transmet.

130 Comment faire ça? Bien, on parle d'un legs. On parle de 2017, c'est l'objectif du Plan. Donc, je dirais donnons des legs patrimoniaux. Là, on en a un qu'on chérit beaucoup, qui est de créer la Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, mais il y en a d'autres. Si on pense au Château Ramezay, si on pense à d'autres secteurs du Vieux-Montréal.

135 Donc comment? Améliorer la signalisation, le plan lumière, par l'archéologie, la rendre accessible. Il y en a qui ont parlé du petit train électrique, ça peut être bien chouette. Il y a beaucoup de villes qui l'ont. Des circuits avec des outils virtuels. Enfin, il y a plein de choses. Il faut qu'il y ait des choses à faire.

140 Recommandations : ajouter une priorité d'intervention dans le secteur ouest. Jusqu'à maintenant, vous êtes plus à l'est de Saint-Laurent. Alors, ajouter, je pense, tout le secteur de la Place D'Youville qui pourrait être un legs patrimonial.

145 Montréal a un privilège qu'à ma connaissance, aucune autre ville n'a. C'est d'avoir su conserver, d'avoir identifié son lieu de fondation, d'en avoir conservé des traces à travers toutes les époques, et aujourd'hui, d'avoir la capacité de les rendre accessibles à la population actuelle et aux générations futures. Il n'y a pas de ville qui a ça. Il y a Mexico, qui a Templo Mayor, mais c'est limité.

150 Nous, c'est un ensemble qu'on a dans le Vieux-Montréal, et je dirais que c'est une sorte de campus, une sorte de complexe qui est, d'après moi, de classe mondiale. Donc, capacité touristique.

Et comment on peut le faire? Je dirais, je vous en ai glissé un mot tout à l'heure, peut-être au niveau de la gouvernance, de penser à quelque chose qui pourrait avoir un lien avec l'expérience qui a été faite au Quartier des spectacles.

155

Je ne sais pas exactement comment, mais on a l'impression que ça a fonctionné. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

160

Merci, Madame Lelièvre. Alors, permettez-moi de démarrer avec votre projet de Cité de l'archéologie et d'histoire? Cité d'archéologie et d'histoire?

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

165

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

170

Est-ce que ce projet-là est suffisamment développé, maintenant, pour qu'on puisse dire qu'il est dans le sac?

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

175

Ah oui, tout à fait. Dans le sac, on n'est jamais dans le sac au complet, là. Il y a toujours des petits bouts qui dépassent à gauche ou à droite. Mais ceci étant dit, il est structuré, il est défini, très clairement défini. Dans le moment, c'est une dizaine de lieux : sites historiques, bâtiments patrimoniaux, sites archéologiques reliés, tous reliés en souterrain par la rivière canalisée qui sont les fameux égouts collecteurs et, en surface, par des jardins urbains.

180

C'est un projet donc qui est organisé, il est très organique. Il nous reste à faire évidemment des études techniques d'accessibilité en souterrain. Et l'été 2013, donc dans quelques mois, dès la fin du printemps, nous ouvrons au complet l'ouest de, je dirais, tout le

185

secteur entre le Centre d'histoire et McGill, pour compléter la fouille archéologique, une grande fouille archéologique, et à ce moment-là, on sera capable d'aller vérifier en souterrain les risques, ce que je peux dire les risques techniques et les accès.

190

Quant au financement, dans le moment, nous avons un engagement de la Ville, un engagement de la part du Québec, et nous sommes à finaliser un engagement de la part du gouvernement du Canada et une campagne de financement privée qui a démarré cette semaine.

LA PRÉSIDENTE :

195

Bon. Alors donc, au fond, du côté de la Ville, du côté du gouvernement du Québec, leur participation, à la hauteur que vous souhaitez, est assurée.

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

Exact.

200

LA PRÉSIDENTE :

Du côté du gouvernement fédéral, ça s'en va assez bien, à la hauteur où vous le souhaitez aussi?

205

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

Oui.

210

LA PRÉSIDENTE :

Alors, le seul inconnu c'est la campagne de financement.

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

215 Ah non, ce n'est pas un inconnu.

LA PRÉSIDENTE :

220 Ce n'est même pas un inconnu.

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

Non, ça va fonctionner.

225 **LA PRÉSIDENTE :**

Bon. D'accord. Quant à votre priorité nouvelle, vous dites à la toute fin de votre document, la page 10 :

230 « *C'est pour finaliser l'aménagement de la Place D'Youville que nous suggérons de retenir une autre priorité parmi les priorités d'intervention, afin de pouvoir procéder à la transformation de la Place D'Youville en véritable porte d'entrée Ouest.* »

Ça veut dire quoi?

235

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

240 Eh bien, on a l'impression que la porte d'entrée du Vieux-Montréal est Berri, la rue Berri. Je sais que nous, si on regarde la signalisation routière, quand on envoie les gens du centre-ville pour venir à Pointe-à-Callière, on les fait contourner, et ils doivent aller passer par Berri avant d'arriver chez nous, de revenir vers l'ouest, alors que c'était peut-être valable il y a, je ne sais pas, 15 ans ou 20 ans.

245 Mais aujourd'hui, si on regarde le secteur ouest, il y a eu énormément d'investissements privés : que ce soit la Cité du multimédia, que ce soit aujourd'hui Griffintown, qui est en train de se développer, que ce soit le lien entre le Quartier international – en réalité, la rue McGill qui a été réaménagée –, il y a eu des investissements colossaux – que ce soit le Vieux-Port –, donc je pense que ça mérite d'être analysé et regardé.

250 De plus en plus, il va y avoir des gens qui vont entrer par McGill. Alors, essayons de, je dirais, d'y réfléchir avant qu'on soit complètement débordés, et essayons d'accueillir les gens par ce secteur-là aussi. Et peut-être qu'on réduirait une certaine circulation sur la rue de la Commune, de l'est vers l'ouest. Et l'entrée, donc, par McGill peut facilement... à ce moment-là, c'est l'aménagement de la Place D'Youville, qui est un secteur extraordinaire, parce qu'on peut y joindre ensemble un attrait touristique, je dirais, une préservation patrimoniale et des jardins
255 urbains, qualité de vie.

LA PRÉSIDENTE :

260 Et est-ce que ce projet de transformation de la Place D'Youville est aussi développé que celui de votre centre, de votre Cité d'archéologie et d'histoire?

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

265 Non. Il y a encore des paramètres qui sont à définir au niveau urbanistique, ça, c'est évident. Toutes les capacités aussi des niveaux de sol, mais c'est interrelié. Tout ça, c'est très interrelié. C'est un travail qui doit être fait par plusieurs; je dirais la Ville, évidemment, en collaboration avec le gouvernement du Québec aussi, et nous, et d'autres, les voisins – il y a quand même des commerçants, il y a aussi des résidents. Alors, c'est un travail qui doit être fait conjointement par la concertation, mais il y a une belle réflexion à faire là. Et je pense que
270 compte tenu que les gouvernements supérieurs sont prêts à investir des millions, bien, profitons-en pour le faire une fois correctement, le mieux possible, et de ne pas avoir à dire : « Bien, on en a fait un bout, puis l'autre bout, on va y revenir dans dix ans, puis on va démolir ce qu'on aura fait. »

LA PRÉSIDENTE :

275

O.K. On en discutait entre nous puis on n'est pas sûr de comprendre exactement où se situe cette dernière intervention. Et corrigez-nous si on s'est trompé, on a l'impression que votre projet de Cité d'archéologie et d'histoire s'est développé en souterrain, et puis que, après ça, la transformation de la Place D'Youville nous amènerait à mettre des jardins urbains par-dessus.

280

Est-ce qu'on est à côté de la plaque?

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

285

Non. En partie, vous avez raison, mais pas en totalité. Parce qu'il y a aussi la caserne de pompiers qui est en plein centre.

LA PRÉSIDENTE :

290

Oui.

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

295

Vous avez aussi l'ensemble conventuel des Sœurs Grises qui va être disponible dans quelques mois. Donc, il faut aussi réfléchir à comment on arrime tout ça, on est quand même des voisins. Il y a le fort de Ville-Marie qui est encore sur la Place D'Youville, château de Callière qui, aujourd'hui, on le voit davantage comme un entrepôt et puis des fouilles archéologiques, mais il va falloir, entre deux bâtiments, faire une construction.

300

Donc, il y a quand même des éléments bâtiments. Rue piétonne, par exemple. Dans le moment on commence, nous, l'arrondissement, depuis l'été dernier, même si nous étions en travaux, il y a un tronçon de Place D'Youville qui a été modifié en rue piétonne durant l'été. Alors, la question se pose : est-ce qu'on se rend jusqu'à McGill? À partir de quand? Tout ça exige... est-ce qu'on va mettre des terrasses sur la rue? Il y a des restaurants. Il y a un bar.

305 Alors, moi, je dis que c'est la totalité de la rue D'Youville, dans le fond, de la Place
D'Youville jusqu'à la Commune, qu'on devrait penser en même temps que le projet. Parce qu'on
doit toucher, nous, les niveaux de terrain. Parce qu'entre le Centre d'histoire puis la rue McGill, il
y a un mètre et demi, presque, de dénivèlement. Donc, il y a un travail de terrain, de
terrassement, donc d'aménagement à élaborer. Et je pense qu'il faut le faire simultanément.

310 Quand nous on veut amener les gens en souterrain au niveau de l'archéologie – vous
savez, on n'est pas Rome ici. On est ancien, mais on n'a pas plus que quelques siècles. Donc, il
y a peu de dégagement entre où les gens circulent et le niveau du sol. Alors, à ce moment-là, il
faut trouver des moyens pour éviter de surélever de façon artificielle. Alors, il faut travailler
315 beaucoup avec les niveaux de terrain, avec la nature, et tout ça peut s'intégrer dans, ce que
j'appelle, des jardins urbains ou encore des parcs publics ou... donc, il y a une belle occasion.

LA PRÉSIDENTE :

320 D'accord. Maintenant, parlons un peu de gouvernance. Qu'est-ce qui vous a séduite ou
intéressée dans l'approche du partenariat du Quartier des spectacles? Même si vous nous avez
dit que vous ne savez pas exactement comment ça fonctionne, il y a quand même quelque
chose qui vous a intéressée, qui a fait en sorte que vous nous donnez cet exemple-là.

325 **Mme FRANCINE LELIÈVRE :**

 C'est qu'on a, dans le Vieux-Montréal, une table de concertation, mais on se concerte,
mais il n'y a personne qui prend vraiment des décisions.

330 Je pense que dans le Quartier des spectacles, vous me corrigerez si je me trompe, parce
que je ne suis pas allée vraiment aux nouvelles, mais ma perception que j'ai eue, c'est qu'on a
créé un comité de gens qui avaient vraiment à participer, agir, donc des acteurs du quartier, avec
un président puis avec un conseil d'administration. Ils se sont donnés – ils ont fait des plans, ils
ont fait des études – et puis ils se sont donné un plan d'action sur, mettons, une génération, et
335 graduellement, bien, ils sont en train de le réaliser.

Il y a donc une concertation des acteurs, mais des acteurs actifs; pas simplement des gens qui donnent leur opinion au niveau de bon : « On pourrait faire ci, on pourrait faire ça. » Mais qui n'ont pas de pouvoir d'action.

340 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, c'est ça que vous allez chercher?

345 **Mme FRANCINE LELIÈVRE :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

350 Le pouvoir d'agir?

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

Oui.

355

LA PRÉSIDENTE :

360 D'accord. Une dernière question, en ce qui me concerne en tout ça : quand vous revenez sur la question de la réglementation, vous nous dites que vous souhaitez une réglementation spécifique au Vieux-Montréal, qui aille plus loin que les normes générales qui s'appliquent dans tout l'arrondissement Ville-Marie. Alors, c'est une question qui est ressortie à l'occasion du premier forum, justement : qu'est-ce qu'il faudrait faire, en termes de réglementation, qui nous permettrait de mieux protéger le Vieux-Montréal plutôt que de laisser s'appliquer la réglementation de Ville-Marie?

365

Est-ce qu'il y a des points particuliers sur lesquels vous pensez que la réglementation devrait se déployer pour que le Vieux-Montréal soit mieux protégé ou mieux mis en valeur qu'il ne l'est actuellement, grâce au règlement d'urbanisme de l'arrondissement?

370 **Mme FRANCINE LELIÈVRE :**

Encore là, je ne suis vraiment pas une spécialiste des règlements d'urbanisme.

LA PRÉSIDENTE :

375

Non, non, je le sais, mais c'est vos intuitions qu'on cherche.

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

380

Mais je pense que, pour moi, c'est davantage dans les nouvelles constructions. Je n'ai pas de crainte dans les bâtiments anciens, parce qu'il y a un bon contrôle avec le gouvernement du Québec, le ministère de la Culture, la Commission des biens culturels, tout ça, je pense qu'ils font un excellent travail d'analyse et de protection.

385

C'est plus dans les nouvelles façons, en fait, les nouveaux bâtiments, qu'il faut juste être vigilants, des fois, dans soit le choix des fenestrations, les teintes qu'on privilégie, les textures... Je suis consciente qu'il y a déjà des organisations, des organismes qui analysent ça, soit à la ville, soit au gouvernement, mais je pense que quand on parle de personnalité, c'est là, je pense, qu'il faut définir un petit peu. C'est subtil, c'est fin, mais d'avoir un œil plus vigilant, peut-être, dans le Vieux-Montréal.

390

LA PRÉSIDENTE :

395

D'accord. Merci bien. Est-ce qu'un de mes collègues a des questions? Non. Je pense qu'on a fait le tour, je vous remercie infiniment d'être venue pour la première fois.

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

400 Je vous remercie et puis, bon, soyez assurés de ma grande collaboration. On va sûrement contribuer à conserver ou développer une qualité de vie dans le Vieux.

LA PRÉSIDENTE :

405 Oui. Attendez, je pense que j'en ai encore une que je viens de repérer.

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

Vous aviez fait une belle liste.

410 **LA PRÉSIDENTE :**

415 Oui, c'est ça. Vous nous indiquez l'incidence des développements dans les quartiers limitrophes sur les paysages, les vues, les accès aux quartiers protégés. Alors, vous dites que vous appuyez l'idée de bonifier le cadre réglementaire et d'améliorer l'aménagement des cheminements piétonniers depuis la sortie de l'édicule du métro.

420 On vient de parler un peu de la réglementation, sur les cheminements piétonniers – on a parlé un petit peu aussi de la porte d'entrée par l'ouest –, est-ce que sur les cheminements piétonniers par l'ouest, vous auriez des indications? Qu'est-ce qui constituerait un chemin piétonnier intéressant, d'après vous, qui nous permettrait d'entrer dans l'atmosphère du Vieux-Montréal, et donc, de tout de suite baigner dans cette personnalité-là qu'on souhaite développer, et qui est quand même basée sur l'histoire?

425

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

430 Dans le fond, si on a deux bâtiments face à face dans une rue, on devrait être capable
que la rue entre les deux bâtiments fasse partie, devienne comme le lien naturel, fasse partie des
deux bâtiments. Donc, dans la fenestration, dans le revêtement, dans le niveau des trottoirs, le
niveau... qu'on ait l'impression qu'on est sur une place. Qu'on ne recrée pas une rue piétonne ou
piétonnière artificielle. Ça fait que si on fait des aménagements dans un secteur, qu'on y pense.

435 Je sais que nous, par exemple, nous sommes un genre de campus. Déjà, nous sommes
rendus à notre cinquième pavillon qui va être inauguré la semaine prochaine... non, dans deux
semaines. Le défi, c'est un bâtiment qui était, je dirais même, très laid, enfin qui n'avait pas
beaucoup de classe, qui date du début des années 50. C'était l'ancienne Maison du père. Et le
440 défi qu'on avait, c'était que dans sa rénovation, dans sa réhabilitation, comment donner une
filiation avec les bâtiments existants, comme l'éperon qui est le bâtiment principal du musée, qui
a une architecture exceptionnelle.

445 Alors, on a discuté beaucoup avec les architectes avant de les choisir, puis une fois
qu'on a les choisis, d'essayer de créer... comment créer cette filiation. Et tout de suite nous est
venu l'idée que la rue entre les deux bâtiments devait faire partie, devait, comme, amener un
lien, créer un lien. Ce n'est pas le seul élément, mais ça en est un des éléments, au niveau des
niveaux, au niveau de... alors, c'est sûr qu'on a travaillé beaucoup la fenestration. On a travaillé
les accès, on a travaillé les angles, on a travaillé les perspectives... bon. On a fait ce qu'on a
450 pensé faire le mieux avec ce qu'on avait, mais c'est dans cet esprit que je me dis, c'est
l'ensemble de la rue piétonne qui devrait être réfléchi.

LA PRÉSIDENTE :

455 D'accord. Merci infiniment. Merci de votre contribution.

Mme FRANCINE LELIÈVRE :

460

Merci!

LA PRÉSIDENTE :

465

Merci à vous. J'appelle maintenant monsieur Éric Michaud d'Habiter Ville-Marie. Bonsoir, Monsieur Michaud.

M. ÉRIC MICHAUD :

470

Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

475

Alors vous, vous n'en êtes pas à votre première intervention.

M. ÉRIC MICHAUD :

Non, c'est ça.

480

LA PRÉSIDENTE :

On vous connaît bien.

M. ÉRIC MICHAUD :

485

Vous êtes habitué de nous voir.

LA PRÉSIDENTE :

490

C'est ça. Allez, on vous écoute.

M. ÉRIC MICHAUD :

495

Je suis accompagné de Philippe Cossette de Tous pour l'Aménagement du Centre-Sud. Donc, notre présentation, nous, on vient toujours avec nos thèmes de prédilection : le logement.

Donc, dans un premier temps, je tiens à vous remercier de nous donner l'occasion de présenter notre point de vue sur le plan de la Ville de Montréal.

500

Bon, ma présentation. Dans un premier temps, Habiter Ville-Marie, rapidement, c'est une table de concertation en logement qui intervient sur le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie. C'est une table qui regroupe une quinzaine d'organismes qui interviennent en logement. Sa mission est de susciter, appuyer et promouvoir le développement du logement social et communautaire dans l'arrondissement, en réponse, prioritairement, aux besoins de la population locale.

505

La Table, le conseil est coordonné par le Comité logement avec l'appui du CSSS Jeanne-Mance. Les principaux membres de la Table : bon, il y a sur la Table, entre autres, trois tables de concertation – la Table de concertation du Vieux-Montréal, par contre, n'y est pas – il y a la Fédération des OSBL d'habitation, la Fédération des Coops, l'Office municipal d'habitation y était également présent, des groupes de ressources techniques, et cetera.

510

Donc, le plan de développement, c'est un document qu'on a produit en 2011 et qui visait à faire un état de situation au niveau du logement pour l'ensemble de l'arrondissement. Il comprenait un portrait des divers quartiers avec les besoins populationnels, une analyse du potentiel de développement, une analyse des conditions de réalisation et une identification des leviers à notre disposition pour développer du logement.

515

520 Les objectifs généraux : développer un centre-ville habité; maintenir les populations locales à faible ou modeste revenu dans leur quartier; favoriser la rétention des familles; et optimiser les impacts positifs des grands projets et en minimiser les impacts négatifs.

525 Au niveau des objectifs spécifiques, entre autres, évaluer le potentiel de développement de logement dans les différents quartiers, en ciblant des sites qui pourraient offrir des potentiels intéressants. On a produit, entre autres, trois cartes : pour le quartier Centre-Sud, le quartier Faubourg Saint-Laurent, le quartier Peter-McGill. On n'en a pas produit... ces cartes-là ont été produites en concertation avec les Tables. On n'en a pas pour le Vieux-Montréal, compte tenu qu'on ne travaille pas avec la Table du Vieux-Montréal.

530 Le plan de développement, bon, les principaux enjeux qu'on a identifiés dans le Vieux-Montréal, bien, c'est qu'il y a renforcement des fonctions institutionnelles, culturelles, résidentielles; un développement de grands projets en périphérie. Le développement d'une activité touristique qui entre en conflit, à l'occasion, avec la fonction résidentielle.

535 La situation du logement. De façon générale, la population du Vieux-Montréal est à revenu plus élevé que dans le reste de l'arrondissement. Il y a malgré tout 36 % des ménages locataires du quartier qui consacrent plus de 30 % de leur revenu à se loger.

540 Les possibilités d'accès à la propriété et du logement abordable pour les gens de classe moyenne ou à faible revenu diminuent de façon générale dans l'arrondissement puis, je dirais, dans le Vieux peut-être encore plus.

545 Pour des quartiers mixtes et solidaires, bien, nous, ce dont on fait la promotion, notamment si on veut créer des quartiers complets comme le propose le plan de la Ville de Montréal, bien, c'est d'avoir une mixité dans les quartiers, au niveau socioéconomique, aussi au niveau de la composition des ménages et, par conséquent, par une offre de logement diversifiée. Tout ça, dans une perspective de développer une ville dynamique, solidaire, inclusive.

550 Alors, les recommandations qui sortaient du plan, c'est des recommandations générales qui se dégagent du plan. Les principales, je ne vous les lirai pas pour aller un peu plus vite, elles vont se retrouver dans nos recommandations spécifiques à la fin du mémoire.

 Je vais passer la parole à Philippe, maintenant, pour le portrait cartographique.

555

M. PHILIPPE COSSETTE :

 Alors, comme Éric a dit, Habiter Ville-Marie a produit de nombreuses réflexions dans l'arrondissement Ville-Marie au niveau de la cartographie. Ce qu'on présente aujourd'hui, donc, 560 c'est certains enjeux qui... en fait, c'est certaines cartes qui vont venir compléter ce qui a été identifié dans le Plan de protection.

 Donc, sur cette carte, ce qu'on voit assez clairement, en réalité, c'est les différents besoins en logement dans l'arrondissement Ville-Marie. Ce qu'on voit c'est que le Vieux-Montréal 565 est entouré de deux cas particuliers : le premier est le Faubourg des Récollets et le second, le secteur de René-Lévesque où, dans le fond, c'est des secteurs où il y a énormément de terrains vacants, et c'est des secteurs qui sont également en proie à de nombreux grands projets.

 Donc, comme notre bureau a fait, dans le fond, a fait une compilation des grands projets, 570 la carte ici présente, dans le fond, l'impact que l'on estime sur le cadre de vie de ces grands projets. Et ce qu'on peut voir, dans le fond, c'est que les abords du Vieux-Montréal sont particulièrement en proie à ces grands projets et seront particulièrement affectés par ces projets.

 La prochaine carte présente le loyer brut moyen selon Statistiques Canada. Ce qu'on 575 remarque, évidemment, c'est le loyer, à quel point qu'il est élevé dans le Vieux-Montréal par rapport au reste de l'arrondissement, excluant évidemment le centre-ville; et ce qu'on remarque aussi, c'est la petite pointe du Faubourg Québec, qui est assez différent, en réalité, du reste du Vieux-Montréal, notamment en raison de la présence de logements sociaux et communautaires.

580 Au niveau propriété et location, ce qu'on remarque évidemment sur cette carte, c'est que le Vieux-Montréal a beaucoup plus de propriétaires que de locataires.

 Cette carte-ci montre la migration des ménages. Ce que ça veut dire, en fait, ce qui est intéressant, c'est que ça démontre dans le fond le pourcentage de gens qui ont déménagé dans
585 le quartier au cours des cinq dernières années. Ce que ça nous laisse à penser, c'est que beaucoup de gens y résident pour une courte période de temps. On peut penser aux gens qui ont seulement un pied à terre, des petits appartements. On peut penser que c'est parce que le Vieux-Montréal n'est pas nécessairement propice à l'établissement de familles.

590 **LA PRÉSIDENTE :**

 Attendez donc, revenez à l'autre carte.

M. PHILIPPE COSSETTE :

595

 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

600 Donnez-nous un peu la légende. Qu'est-ce qu'on voit en rose, qu'est-ce qu'on voit en brun?

M. PHILIPPE COSSETTE :

605

 Plus c'est foncé, plus évidemment le pourcentage est élevé.

LA PRÉSIDENTE :

 De mutation?

610

M. ÉRIC MICHAUD :

Oui.

615 **M. PHILIPPE COSSETTE :**

Oui. Plus, en fait, de gens ont déménagé dans ce quartier-là au cours des cinq dernières années. Donc, on peut voir que dans le Vieux-Montréal... je vois mal moi aussi, là.

620 **LA PRÉSIDENTE :**

Attendez un peu. Donc, plus c'est foncé, plus c'est le lieu où plein de gens ont déménagé?

625 **M. PHILIPPE COSSETTE :**

C'est ça.

M. ÉRIC MICHAUD :

630

C'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

635

Ce n'est pas : plus de gens sont sortis du Vieux-Montréal. Ce n'est pas la sortie, c'est l'entrée qu'on mesure.

M. PHILIPPE COSSETTE :

640 En fait, les gens ont emménagé, mais ça implique que des gens ont déménagé, sauf si évidemment il y a des nouveaux appartements qui ont été construits.

645 La prochaine carte, d'ailleurs, donc comme je disais, c'est le nombre d'enfants dans l'arrondissement. Ce qu'on voit, évidemment, c'est que le Vieux-Montréal, le nombre d'enfants est beaucoup plus petit que dans le reste de l'arrondissement, excluant encore une fois Faubourg Québec, qui se différencie énormément, encore une fois, à cause de la présence de logements sociaux et communautaires.

650 Et, justement, donc on a fait une recension des logements sociaux et communautaires, donc on les a divisés selon l'OMHN, la SHDM, les coopératives en logement et les OSBL. Et ce qu'on remarque, évidemment, encore une fois, c'est qu'il y a peu de logements sociaux et communautaires dans le Vieux-Montréal.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

655 Et ils sont tous dans Faubourg Québec?

M. PHILIPPE COSSETTE :

660 Oui, sauf quelques exceptions.

M. ÉRIC MICHAUD :

665 Il y a deux ou trois OSBL. Je pense que l'Accueil Bonneau, entre autres, a un ou deux projets. Il y a aussi deux ou trois coops d'habitation, à ma connaissance : un dans l'ouest qui a été développé relativement récemment, puis deux plus anciens.

670 Maintenant, si on fait, grosso modo, si on résume le Plan de protection, les trois principaux objectifs du plan : soutenir un milieu de vie complet de qualité – bien, c'est dans cette orientation-là, nous, qu'on s'inscrit; affirmer l'identité du Vieux-Montréal tout en l'enrichissant; et créer une destination renommée procurant une expérience authentique et enrichissante aux visiteurs et aux résidents.

675 Ces objectifs se déclinent par la suite en un certain nombre de volets qui ont trait, notamment, à la fonction résidentielle, la relation du Vieux-Montréal avec les quartiers limitrophes, les terrains vacants du quartier.

680 Les enjeux qu'on identifie dans le quartier. Bon, il y a évidemment, on en fait mention dans le mémoire, c'est le projet de la gare-hôtel Viger. Le bâtiment qui a déjà fait l'objet d'une consultation devant l'Office il y a quelques années, et qui a fait l'objet d'un règlement qui, si notre information est bonne, est arrivé à échéance. Il y avait une période de 60 mois, ou en tout cas, s'il n'est pas arrivé à échéance, il est sur le bord d'y arriver.

685 Il y avait aussi un accord de développement qui avait été conclu en marge de ce règlement-là, qui prévoyait une contribution financière. Nous, à l'époque, on avait réclamé de l'inclusion sur site, mais pour un ensemble de motifs, on s'était rallié à une contribution financière.

690 Le projet incluait un hôtel de luxe, près de 300 logements haut de gamme, des commerces de luxe également. Le promoteur s'était engagé, comme je viens de le dire, à verser 750 000 \$ pour la réalisation de projets de logements sociaux à proximité. Il devait former un comité de travail, qui n'a jamais été mis sur pied. Et la Ville pouvait réclamer cet argent-là au bout de trois ans si les travaux du comité n'avaient pas abouti. Ça n'a pas été fait à notre connaissance non plus. Et c'est pour quoi on réclame maintenant – selon nous, l'entente est caduque et on privilégie que ce bâtiment-là... bon, d'une part, c'est un bâtiment patrimonial très important pour le Vieux-Montréal et pour Montréal, et on est inquiet de voir l'état de dégradation du bâtiment, le fait qu'il soit abandonné depuis si longtemps.

695

700 On pense qu'il faut qu'il y ait une échéance qui soit mise pour le redéveloppement de ce site-là, à défaut de quoi, la Ville devrait, selon nous, en reprendre possession, étant donné que c'est elle qui l'a cédé.

705 On demande, par ailleurs, que dans un nouveau projet, on fasse de l'inclusion sur site. On pense, on avait fait la démonstration à l'époque qu'il y avait de la place pour le faire. Bon, pour un ensemble de considérants, on s'était rallié à une contribution financière, mais qui a beaucoup dévalué avec le temps, compte tenu de l'augmentation des valeurs foncières et, par ailleurs, le contexte a changé, donc on demande que le projet fasse l'objet d'inclusion sur site.

710 Et on est tout à fait d'accord avec la proposition qui est faite dans le Plan, par ailleurs, d'inclure, de profiter du développement de ce projet-là pour offrir des commerces de proximité, entre autres pour les résidents de Faubourg Québec, mais du Vieux-Montréal en général. Il y a un manque à ce niveau-là. Et on pense qui devrait aussi y avoir donc de la mixité au niveau de l'offre de logements dans ce projet-là.

715 Donc, c'est l'ensemble des recommandations qu'on fait à cet égard-là.

720 Par ailleurs, bien, au niveau des terrains municipaux vacants, le Plan fait aussi état qu'il y a une vingtaine de terrains vacants dans le Vieux-Montréal, essentiellement des terrains de stationnement et qu'il y a également deux terrains municipaux. Donc, nous, on demande à la Ville que, en accord avec sa stratégie d'inclusion de logements abordables, dans la stratégie, un des moyens d'action privilégiés pour développer du logement, c'est la mise à contribution des terrains municipaux de la Ville.

725 Compte tenu du manque de logement et de la faible mixité dans ce secteur-là, on recommande que ces terrains-là soient mis à contribution pour faire des projets de logement. Si jamais ils ne s'y prêtaient pas pour différentes considérations, bien ce qu'on propose à ce moment-là, c'est peut-être qu'ils soient vendus pour qu'on puisse en racheter d'autres dans le quartier, et développer des projets qui conviennent.

730 Par ailleurs, bien, on propose également l'implantation de commerces de proximité pour
les résidents du quartier.

Un élément aussi que j'ai oublié, c'est qu'on voulait saluer l'initiative de la Ville par
rapport à l'entrée sur l'hôtel de ville avec la rue Sanguinet. L'objectif, à moyen terme, de vouloir
735 éliminer le tunnel et de relier l'hôtel de ville avec la ville au nord, on trouve que c'est une
excellente idée, et de déplacer l'entrée de l'autoroute, comme c'était prévu initialement.

M. PHILIPPE COSSETTE :

740 Alors, finalement, pour terminer. Donc, dans le cas du Faubourg Québec, ce que nous,
on considère, c'est que la vraie limite du Vieux-Montréal, pas nécessairement sur le plan
historique, mais au niveau, si on veut, de l'échelle de quartier, c'est l'autoroute Bonaventure. Que
le Faubourg des Récollets inclut de nombreux terrains vacants ou sous-utilisés, et que son avenir
est, disons, lié aux grands projets qui s'y développent.

745 De plus, bien, l'arrondissement accuse un retard important par rapport à ses propres
sites quant à l'inclusion de logements sociaux et communautaires.

Donc, ce que nous, on recommande, c'est que la planification du Vieux-Montréal et du
750 Faubourg des Récollets soit faite en un tout cohérent; que la Ville de Montréal procède à
l'acquisition de terrains dans le Faubourg des Récollets, afin de développer des projets de
logements sociaux et communautaires; et puis, considérant le retard à l'échelle de
l'arrondissement, qu'ils intègrent 30 % de logements sociaux et communautaires pour ce
secteur.

755 Merci!

LA PRÉSIDENTE :

760 Merci beaucoup. Monsieur Chénard va commencer avec les premières questions.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

765 Oui. C'est une question qu'on se pose souvent. Étant donné que le prix du foncier est si élevé dans le secteur du Vieux-Montréal et qu'il y a des déficits en logements abordables dans plusieurs secteurs de Ville-Marie, est-ce qu'il ne serait pas plus sage de les mettre, peut-être pas dans le Vieux-Montréal comme tel, mais d'acheter des terrains un petit peu moins cher dans Ville-Marie, pour en faire un petit peu plus avec les mêmes fonds?

770 Puis ce que je comprends, c'est qu'il y a déjà 419 logements subventionnés ou sociaux essentiellement dans Faubourg Québec. Donc, c'est une question qu'on se pose à chaque fois, là, mais j'aimerais vous entendre quand même.

M. ÉRIC MICHAUD :

775 Bien, écoutez. Nous, on pense, bon, la stratégie d'inclusion de la Ville, elle se base sur différents principes, dont un principe de mixité sociale. Et nous, on est en accord avec ce principe-là. Et c'est sur cette base-là qu'on s'appuie pour dire que des milieux de vie complets, dynamiques, ça demande de la mixité. Et on n'est pas sûr que le fait de reléguer tous les projets, comme on le voit un peu d'ailleurs dans nos cartes, là, de concentrer tous les projets dans l'est et de ne pas en développer dans l'ouest, ça soit la bonne, surtout... là, ici, je vous dirais, les recommandations qu'on fait, ça s'adresse à des terrains qui sont de propriété municipale. Donc, 780 c'est sûr que la Ville peut s'en départir, mais c'est des terrains qui sont publics, et donc, on a là un levier pour justement développer du logement social, à notre avis.

785 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce qu'il faut comprendre, Monsieur Michaud, que s'il y avait des priorités à établir dans la distribution des logements sociaux dans le Vieux-Montréal, d'après vous, il faudrait commencer par l'ouest, vu qu'il y en a moins et qu'il y en a déjà l'est?

790

M. ÉRIC MICHAUD :

795 C'est-à-dire qu'il est certain que le Faubourg des Récollets, entre autres, on sait que l'arrondissement a autorisé un projet de près de 1 000 logements, il n'y a pas si longtemps en prélevant une contribution, encore une fois.

800 Nous, on n'est pas très d'accord avec cette... la contribution, on pense que c'est un moyen qui doit être exceptionnel, mais que ça ne doit pas être la norme. Actuellement, l'arrondissement semble l'utiliser quasiment comme un réflexe automatique. Dans ce cas-là, entre autres, il y aurait dû y avoir, selon nous, de l'inclusion sur site. C'était un site qui le permettait.

805 Mais par contre, je reviens quand même sur notre recommandation par rapport à la gare-hôtel Viger, nous, on pense que sur ce site-là, il doit y en avoir.

LA PRÉSIDENTE :

810 O.K. Donc, vous aimez mieux ne pas vous prononcer sur par où il faut commencer, là.

M. ÉRIC MICHAUD :

815 Bien, nous, on pense qu'à la fois, dans les trois recommandations qu'on a faites, je ne mettrai pas d'ordre de priorité...

LA PRÉSIDENTE :

820 Pas de priorité.

M. ÉRIC MICHAUD :

825 C'est des sites, c'est des quartiers qui, tous sont à proximité de station de métro, donc qui peuvent offrir des milieux de vie très corrects pour des gens à plus faible revenu.

LA PRÉSIDENTE :

830 D'accord. Monsieur Chénard, avez-vous une autre question, ensuite monsieur Bergeron.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

835 Vous mentionnez, et c'est intéressant le phénomène des « pieds à terre ». On ne sait pas l'importance que ça a, est-ce que vous avez un petit peu de données là-dessus ou des réflexions additionnelles? Des gens qui achètent ou font comme un chalet, sauf que c'est un appartement dans le Vieux-Montréal, qui viennent temps en temps. Ils ne le louent pas, donc c'est un logement qui n'est pas disponible, est-ce que vous avez un petit peu plus de viande?

840 **M. ÉRIC MICHAUD :**

Non. J'avais des données, j'ai déjà vu des données dans le journal concernant les appartements condos qui sont mis en location. Ici, on peut penser que c'est des appartements où il y a beaucoup de roulement. Ça, on sait qu'il y en a à peu près 20 %.

845

LA PRÉSIDENTE :

Dans le Vieux-Montréal?

850 **M. ÉRIC MICHAUD :**

Bien, on parle, je pense qu'on parlait du centre-ville en général.

LA PRÉSIDENTE :

855 En général.

M. ÉRIC MICHAUD :

860 Mais pour ce qui est du phénomène des pieds à terre, ça, je ne peux pas vous dire.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

865 **M. ÉRIC MICHAUD :**

Non, on n'a pas documenté ça.

LA PRÉSIDENTE :

870 Monsieur Bergeron.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

875 Ça serait un élément de clarification. Lorsque, par exemple, les terrains sont si dispendieux, naturellement la taille des terrains est relativement petite, même quand il est consenti à du logement communautaire et social, les groupes de ressources techniques à ce moment-là doivent élaborer des projets de plus grande densité, donc des projets en hauteur.

880 Est-ce que ce type de bâtiment là répondrait toutefois aux clientèles visées où on souhaiterait avoir une mixité sociale plus grande?

M. ÉRIC MICHAUD :

885 Bien, dans le Vieux-Montréal, je ne suis pas convaincu qu'on irait avec...

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

890 Non, mais je parle dans la partie ouest, principalement.

M. ÉRIC MICHAUD :

895 Ah, dans la partie ouest. Bien nous, on est en train de travailler actuellement avec un groupe de ressources techniques, c'est un projet de longue haleine. Je pense que ça fait huit ans qu'on travaille dessus, puis il y a toujours des nouveaux écueils qui se présentent. Mais c'est un projet en hauteur pour familles sur 10 étages, si ma mémoire est bonne, et au coin de Saint-Jacques et de la Montagne.

900 Donc, on pense qu'au niveau architectural, il y a des façons de travailler pour... et dans d'autres pays du monde, ça se fait. C'est sûr qu'au Québec, ce n'est pas la norme, mais on pense qu'il faut travailler ça de plus en plus si on veut garder les familles dans les quartiers centraux, en particulier dans Ville-Marie.

LA PRÉSIDENTE :

905 Bien, on a fait le tour, Monsieur Philippe et Monsieur Michaud. Alors, merci infiniment, y compris pour vos cartes. Ça fait une bonne synthèse des données dont vous disposez. Alors, comme d'habitude, ça a été une contribution intéressante. Merci à vous.

910 **M. ÉRIC MICHAUD :**

On espère que ça vous sera utile.

LA PRÉSIDENTE :

915

Sûrement, merci. Est-ce que madame Lépine et monsieur Richard sont là, de Culture Montréal? Venez donc. Bonsoir! Alors, Madame Lépine, Monsieur Richard, on vous écoute.

Mme MARIE-CLAUDE LÉPINE :

920

C'est monsieur Richard qui va commencer.

LA PRÉSIDENTE :

925

D'accord.

M. PIERRE RICHARD :

930

Je me présente, Pierre Richard. Je suis membre du conseil d'administration de Culture Montréal depuis six ans, et je préside son comité qui regarde les grands projets et l'aménagement du territoire. Marie-Claude Lépine est directrice des communications à Culture Montréal et le soutien technique, la coordonnatrice de ce comité-là.

935

Je pense que vous connaissez Culture Montréal. Juste vous rappeler que c'est un mouvement citoyen qui a fêté ses 10 ans, qui compte environ 1 000 membres, qui est non partisan et, bon, sa mission principale est vraiment de mettre la culture et les arts au cœur du développement de Montréal.

940

Culture Montréal travaille aussi avec plusieurs comités de bénévoles sur différents enjeux. Et sur les enjeux d'aménagement du territoire et les projets de développement, c'est un comité, qu'on appelle le Comité grands projets et aménagement du territoire, qui fait l'analyse des projets puis qui prépare des recommandations. Par contre, le mémoire est le mémoire de Culture Montréal.

945 Ce comité-là, entre autres, s'est donné différents critères pour analyser les projets d'aménagement, des projets de développement dans différents quartiers de Montréal. Et vraiment, notre approche est d'arriver à intégrer, à concilier à la fois des préoccupations d'ordre de retombées économiques, impacts sociaux, mais aussi les impacts culturels, patrimoniaux, urbanistiques, écologiques, pour essayer d'en arriver à un équilibre qui vise le développement durable.

950 Vous avez, je pense, à l'annexe de notre mémoire, les membres de ce comité-là. Ça vient de différents horizons, autant de l'urbanisme, de l'architecture, design, développement économique local, des organisations aussi dans le domaine artistique.

955 Sur le premier objectif du Plan qui a été soumis à la consultation, notre principale recommandation, quand on parle d'un milieu de vie complet et de qualité, puis surtout quand on parle du Vieux-Montréal et de son importance au plan patrimonial, historique et culturel, c'est vraiment d'assurer une présence du milieu culturel dans le Vieux-Montréal.

960 Il y a déjà des institutions culturelles importantes et on s'en réjouit. On pense qu'il faut davantage, même, les mettre en valeur, mais on pense aussi qu'on doit arriver à habiter aussi le Vieux-Montréal par la présence de créateurs, d'artistes, et donc, ça pose toute la question des lieux de création, des lieux de diffusion, des lieux de production. Et on pense que ça doit non seulement... bon, il y a les grandes institutions culturelles, mais on doit viser des plus petites organisations culturelles, mais aussi des individus, des créateurs, des artistes, des organismes de la relève, aussi dans le domaine des pratiques émergentes.

970 On est conscient, la question a été soulevée par le précédent mémoire, de la pression immobilière qui est extrêmement forte dans le Vieux-Montréal. C'est un défi majeur, mais on pense qu'on doit quand même viser à développer une stratégie pour favoriser la présence d'artistes, de créateurs et de petits organismes culturels dans le Vieux-Montréal, qui vont contribuer à l'animation du quartier, à l'animation culturelle du secteur, et apporter une valeur rajoutée.

975 Le même défi se pose, en fait on l'examine, entre autres, sur toute la question du Quartier des spectacles, où plusieurs artistes ont quitté ce quartier-là, et on essaie actuellement, à travers différents projets, de ramener un certain nombre d'artistes dans le Quartier des spectacles, mais je pense que l'enjeu se pose aussi pour le Vieux-Montréal.

980 Ce qu'on suggère, dans le fond, c'est d'y aller par une stratégie qui soit adaptée à ce secteur-là. Puis Culture Montréal est prête à collaborer à des efforts de la Ville dans ce sens-là. On vient de faire tout un exercice dans le Mile-End pour sauver des ateliers d'artistes qui étaient menacés d'expulsion. Et, finalement, on en arrive à un projet où, avec l'appui de la Ville et les discussions avec les promoteurs immobiliers, il y a eu possibilité de garder un certain nombre
985 d'espaces, quelques étages dans les bâtiments qui vont être recyclés à des fins résidentielles un peu plus haut de gamme, pour garder des ateliers d'artiste.

Donc, ce qu'on suggère, en gros, c'est d'avoir une stratégie d'inclusion de lieux de création et qu'on regarde différentes possibilités. Ça peut se marier aussi à des projets de
990 développement de logements communautaires. Il y a eu des expériences aussi dans d'autres quartiers de Montréal, et on est ouvert à ce genre de stratégie là.

On a aussi identifié, comme Habiter Ville-Marie, qu'il y avait aussi, peut-être, possibilités à proximité, dans le Faubourg des Récollets, mais encore là, ça prend vraiment une stratégie
995 adaptée à la situation, et ça prend un leadership de la Ville de Montréal pour en arriver à des ententes avec des promoteurs éventuels.

Un petit commentaire aussi sur l'objectif numéro 1. On parle de développer le hangar numéro 16 dans le Vieux-Port, puis on parle aussi de l'appui à la création de nouveaux musées.
1000 Nous, on pense qu'on doit d'abord consolider les musées qui existent, à la fois dans le Vieux-Montréal et un peu partout à Montréal, et on pense peut-être que le hangar numéro 16, au lieu de créer un nouveau musée, mais peut-être que ça serve à différents musées, institutions muséales à Montréal, pour des expositions qui nécessiteraient des espaces plus grands que ceux qu'il possède actuellement.

1005

1010 En tout cas, c'est un commentaire. On n'a pas fait une longue étude là-dessus, mais on se dit, peut-être que compte tenu de la situation budgétaire générale que l'on vit, que mieux vaut consolider les musées existants, et peut-être, avec le hangar numéro 16, de donner un nouvel espace pour permettre à certains de ces musées-là de mieux se déployer dans des expositions précises.

Mme MARIE-CLAUDE LÉPINE :

1015 Peut-être juste en terminer sur cette idée-là en disant aussi qu'en faisant ça, en offrant le hangar 16 à des institutions muséales déjà existantes, bien, ça participe un peu à l'idée de recréer une trame urbaine aussi. Donc, de désenclaver par la circulation d'œuvres, notamment, entre autres.

1020 Je vais poursuivre, moi, avec quelques suggestions et réflexions sur les objectifs 2 et 3. Donc, pour l'objectif 2 : « Affirmer l'identité du Vieux-Montréal tout en l'enrichissant. » En premier lieu, on croit que d'accorder une priorité à la marche pour se déplacer vers, mais aussi au cœur du Vieux-Montréal, c'est une nécessité pour permettre aux citoyens et aux touristes de s'approprier véritablement le Vieux-Montréal.

1025 Par contre, à ce niveau-là, on constate actuellement que la signalisation des attraits pour les piétons est à peu près inexistante. Et puis, en parallèle, que les piétons, pour se rendre au Vieux-Montréal, doivent emprunter des parcours qui ne sont pas des plus agréables. Donc, on salue, en ce sens-là, la proposition de la Ville de déployer une signalisation qui est destinée aux piétons et qui mise aussi sur la richesse historique et patrimoniale du quartier, ce qui constitue
1030 pour nous un effort de plus dans l'accessibilité du Vieux-Montréal.

1035 Sur l'art dans l'espace public et l'aménagement urbain, on croit que l'inscription durable et la promotion de l'art public doivent être au cœur de la stratégie pour le développement et la mise en valeur du Vieux-Montréal. On demande donc, on recommande donc à la Ville de porter une attention particulière à la qualité de l'aménagement urbain du Vieux-Montréal afin qu'il soit en accord et à la hauteur de ces caractéristiques patrimoniales.

On pense, entre autres, à ce qui s'est fait avec la rue McGill et à l'attention qui a été portée pour que l'aménagement urbain reprenne un peu les caractéristiques du quartier.

1040 Et puis, en ce sens, on voulait faire un petit clin d'œil à la volonté de la Ville de mandater l'organisme MU pour faire une intervention artistique dans le tunnel piétonnier du métro Champ-de-Mars, ce qui contribue, selon nous, à embellir le site et à participer à l'amélioration de l'état général des lieux. Donc, c'est une action positive, selon nous.

1045 Finalement, on réitère l'importance de désenclaver le Vieux-Montréal et de retisser une trame urbaine – j'en parlais un petit peu plus tôt – en créant une qualité dans les liens entre le Vieux-Montréal et les quartiers environnants.

1050 Et on en profite pour rappeler à la Ville de Montréal l'importance de développer ou de voir à développer des voies d'accès qui soient, oui, pratiques et praticables, mais qui soient aussi des axes de découvertes, où il y a la notion de plaisir qui soit présente également, par exemple en travaillant sur la notion de parcours ou de promenade. Donc, oui, fonction utile, fonction pratique, mais agréable aussi, la notion de plaisir qui doit se retrouver dans ces axes de découvertes et d'accès-là du quartier. Puis on pense, entre autres, évidemment, à la rue Sanguinet et Gosford.

1055 Finalement, Pierre en a parlé tout à l'heure, on soulève l'idée que le Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal dépasse une frontière invisible pour inclure également la Cité du multimédia puis les terrains environnants qui représentent, selon nous, un potentiel en termes d'espaces à développer, et où on souhaiterait évidemment qu'il y ait des espaces abordables. On parlait beaucoup d'accessibilité aux artistes, aux organismes culturels, et cetera, mais la notion d'abordabilité est vraiment importante pour nous. Donc, des espaces abordables pour les artistes, les créateurs et les organismes culturels.

1060

1065 Ensuite, sur les espaces publics, on croit qu'il faut augmenter obligatoirement le nombre
de places publiques dans le Vieux-Montréal et les aménager aussi pour différentes clientèles.
Donc, on recommande à la Ville que les terrains vacants, incluant les stationnements, soient
considérés, en fait, comme d'éventuels espaces publics, de lieux de rencontre et d'échanges
accessibles à tous, que ce soit les citoyens, les résidents du quartier, les résidents de Montréal
en général, les touristes, les visiteurs, et cetera.

1070 Et on croit, en ce sens-là, que le Vieux-Montréal offre une possibilité intéressante de
réinventer les espaces publics. On pense entre autres à ce qui s'était fait en 2010, un peu à
l'ouest de la Basilique Notre-Dame avec *Friche et célèbre*. En fait, c'était le nom de l'installation
éphémère, et c'était une expérience momentanée qui a vraiment, selon nous, contribué à
1075 dynamiser puis à humaniser l'espace. Puis on pense que c'est une notion intéressante qui serait
à considérer puis que le Vieux-Montréal offre cette possibilité-là d'aménagement.

1080 Finalement, on croit que la pérennisation et la vocation culturelle du quartier vont passer
aussi par la présence d'une animation culturelle dosée, qui va s'appuyer entre autres sur des
animations, des événements culturels offerts tout au long de l'année, en portant une attention
particulière à la saison hivernale.

1085 On a identifié, entre autres, la place Jacques-Cartier, qui méritait, selon nous, une
attention particulière et pour laquelle il nous apparaît essentiel et urgent de montrer un autre
visage de ce lieu de référence là du Vieux-Montréal, en développant une offre de restauration de
qualité. Parce qu'il ne faut pas oublier que Montréal est reconnue comme une ville de
gastronomie, puis actuellement, on constate que malheureusement, il y a une offre, bon, un peu
discutable parfois de restauration autour de la place Jacques-Cartier.

1090 Et, en parallèle, on croit que la place Jacques-Cartier gagnerait à être animée davantage.
Et on voulait soulever deux idées ou lancer deux idées qui méritaient d'être explorées : la
première, ça serait de proposer une cuisine de rue, une idée qui ne nous semble pas
irréconciliable avec le fait d'avoir une offre permanente de restauration; et aussi, de tenir un
marché public ponctuel qui rejoindrait, par ailleurs, la préoccupation d'avoir une offre de proximité

1095 pour les résidents – donc, d'une pierre deux coups, si on veut – et qui, à notre avis, non plus, ne viendrait pas concurrencer nécessairement une initiative comme le marché du 18e siècle de Pointe-à-Callière qui est peut-être plus destiné à un marché... pas à un marché, mais à une clientèle touristique, disons-le.

1100 Alors, maintenant, je suis sur l'objectif 3 : « Créer une destination renommée. » Notre idée centrale, à Culture Montréal, c'est que la place du Vieux-Montréal dans la vie culturelle montréalaise doit être réaffirmée.

1105 On pense, par exemple, que les vues exceptionnelles sur le site et sur la ville, par exemple le mont Royal, doivent être conservées. Et, en ce sens-là, on doit vraiment être vigilants avec les projets de développement en hauteur, à notre avis, pour ne pas bloquer ces vues-là qui sont assez exceptionnelles. Et, par ailleurs, on croit aussi que l'accès au fleuve doit être facilité et encore davantage développé.

1110 Finalement, on croit qu'un meilleur équilibre au niveau de l'offre commerciale devrait être mis en place. On est d'avis, effectivement, qu'il faut avoir des commerces de souvenirs dans le Vieux-Montréal, puisque c'est une destination touristique renommée, mais qu'il pourrait y avoir un meilleur équilibre et qu'il pourrait y avoir plus de vitrines, encore, pour la création montréalaise et québécoise, comme le marché Bonsecours, par exemple.

1115 Et, finalement, un petit clin d'œil à ce qu'on disait par rapport au maintien des créateurs dans le quartier. Si on souhaite qu'il y ait des créateurs, bien, il faut aussi une offre de proximité qui soit adaptée, par exemple des boutiques de matériaux pour les artistes.

1120 En conclusion, on voudrait rappeler que les enjeux qui concernent le développement du Vieux-Montréal, ça concerne tous les Montréalais, et pas seulement les touristes et les investisseurs. Le développement, le rayonnement du quartier et de Montréal en général vont dépendre beaucoup, à notre avis, de ce sentiment d'appartenance là.

1125 Et, bien en terminant, en ce sens, on voulait saluer le processus de consultation étendue qui, à notre avis, est vraiment un bon pas vers l'engagement de tous les citoyens dans le développement du quartier.

LA PRÉSIDENTE :

1130

Merci infiniment.

Mme MARIE-CLAUDE LÉPINE :

1135

Ça fait plaisir.

LA PRÉSIDENTE :

C'est monsieur Bergeron qui va commencer avec une première question.

1140

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

1145

Oui, bonjour! Je vous remercie de votre participation. À la page 4 de votre mémoire, dans le chapitre qui traite de soutenir le milieu de vie, un milieu complet, vous nous parlez de la stratégie d'inclusion et de lieux de création, puis comme solution potentielle, vous nous parlez de certains espaces que la Ville posséderait pour favoriser l'accès aux organismes culturels. On se demandait si vous aviez identifié déjà certains bâtiments qui comprendraient des locaux qui pourraient être susceptibles d'être réservés pour ce genre d'activité?

1150

M. PIERRE RICHARD :

1155

On n'a pas fait une identification de bâtiments. On se posait la question, d'ailleurs, parce qu'en lisant la documentation, on parle de deux terrains qui appartiennent à la Ville, mais je ne sais pas s'il y en a d'autres. Parce qu'on parle de deux terrains sur Notre-Dame, dans les environs de McGill, si ma mémoire est bonne. Mais peut-être qu'il y en a d'autres dans le Vieux-

Montréal, on n'a pas vu aucun relevé de ça. On a eu des informations un petit peu, aussi, contradictoires là-dessus.

1160 Mais ce qu'on se disait, dans le fond, c'est pour ça qu'on parle d'une stratégie adaptée au cœur de laquelle la Ville jouerait un rôle de leadership, et verrait, selon les possibilités, selon les projets, selon les promoteurs intéressés, à étudier une stratégie qui soit vraiment adaptée.

1165 Ça peut être à un moment donné, effectivement, d'utiliser des espaces qui appartiennent à la Ville, mais ça peut être aussi au niveau d'accepter des projets, de poser un certain nombre de conditions. Puis c'est pour ça, aussi, qu'on mentionnait que ça vaut la peine de regarder du côté du Faubourg des Récollets, s'il n'y a pas des possibilités aussi.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

1170 Une autre question concerne aussi les parcours et promenades découvertes. On nous a parlé de ça cet après-midi aussi, on voudrait voir comment, vous, vous les voyez vos promenades découvertes? En quoi consisteraient-elles?

LA PRÉSIDENTE :

1175 Et, attendez, moi, j'en rajouterais un peu, pour que vous puissiez répondre aux deux questions en même temps. À l'occasion des différents forums et aussi des présentations, les gens sont venus parler de parcours culturels dans le Vieux-Montréal, qui ne seraient pas nécessairement des parcours historiques. Alors, mettez ça aussi en relation avec la question de
1180 mon collègue, et puis parlez-nous de la façon dont vous voyez ces parcours-là. Est-ce que vous avez une idée là-dessus?

Mme MARIE-CLAUDE LÉPINE :

1185 Bien, en fait, c'est sûr que quand on pense à un parcours, on pense d'abord à mettre en valeur les institutions ou l'offre culturelle qui est déjà existante, puis de faire un... c'est vraiment la

notion de « promenabilité ». Donc, d'aller d'un point A à un point B en misant sur ce qui est déjà existant.

1190 J'ai participé à un exercice de consultation sur les promenades urbaines, puis on oublie souvent que la notion de flânage est importante, aussi, puis que c'est bien de pouvoir déambuler sans nécessairement avoir un parcours déterminé, donc, d'où l'importance de l'accessibilité puis de la facilité d'accès, par exemple, au fleuve. On a un point de vue, là, qui est magnifique.

1195 Mais au niveau de la signalisation, aussi, c'est un constat qu'on a fait et qu'on a entendu beaucoup, au niveau du manque de signalisation. Donc, des gens qui arrivent, par exemple, qui se trouvent au cœur du Vieux-Montréal, mais qui voient des bâtiments formidables, qui ne sont pas nécessairement des institutions culturelles, mais qui, ne serait-ce que par la qualité de l'architecture, sont des bijoux en tant que tels, mais qui ne sont pas signalés ou on ne sait pas de
1200 quelle année la construction remonte.

Ça pourrait être une première voie de développement, de mettre en valeur, de signaler, en fait, ces attraits-là pour en faire des parcours qui peuvent être dirigés, mais qui peuvent aussi... ça peut être intéressant de ne pas nécessairement diriger le parcours, mais que les gens
1205 peuvent se retrouver au sein du quartier, puis déambuler comme ça, mais d'avoir quand même, s'ils se retrouvent dans un point X, bien, d'avoir quand même un peu une idée plus juste de ce qui se trouve autour d'eux.

Ce que je voulais dire, aussi, c'est par rapport à l'accessibilité. On parle de quand on se
1210 trouve au cœur du quartier, mais pour se rendre aussi. On oublie parfois que c'est très, très, agréable de se rendre – puis ça fait partie de l'expérience – de se rendre au Vieux-Montréal. Puis c'est ce qu'on disait, aussi, par l'importance de développer des voies d'accès qui aient une notion de plaisir puis d'agréabilité, parce que se rendre dans le Vieux-Montréal, c'est une expérience en soi puis ça devrait faire partie de...

1215

LA PRÉSIDENTE :

1220 Du plaisir et de la découverte?

Mme MARIE-CLAUDE LÉPINE :

1225 Exactement, de la découverte.

LA PRÉSIDENTE :

1230 J'aimerais aussi avoir votre avis sur l'animation dans le quartier. On a eu plusieurs représentations de la part d'artistes visuels ou des gens qui sont... évidemment, il y a aussi ceux qui sont des amuseurs publics qui sont venus nous voir pour nous parler de la manière dont les artistes pouvaient gagner leur vie, soit sur la place Jacques-Cartier, sur la rue Saint-Amable ou ailleurs.

1235 Est-ce que vous avez une idée des lieux, dans le Vieux-Montréal, qui pourraient théoriquement, même si vous n'avez pas fait d'études spécialisées, qui pourraient théoriquement être mis en valeur ou être utilisés par des artistes qui viendraient exposer leurs œuvres ou bien les vendre, déjà, dans le Vieux-Montréal? Profiter du fait qu'on a là une circulation de touristes et aussi de Montréalais ou de Québécois qui viennent découvrir notre Vieux-Montréal, et donc, en profiter pour se faire connaître, au fond.

1240 Parce qu'on nous a beaucoup parlé de la rue Saint-Amable comme rue icône. À un moment donné, cet après-midi, mon collègue a exploré la possibilité d'aller sur la rue Saint-Vincent aussi. On s'est rendu compte que sur la place Jacques-Cartier, il y avait un espace qui est au sud du château Ramezay, qui n'est pas utilisé par les artistes ou les artisans, alors qu'il est disponible. Est-ce que Culture Montréal a déjà regardé cette question-là, les lieux? Les lieux où les artistes pourraient s'installer et se faire connaître?

M. PIERRE RICHARD :

1250

On n'a pas fait une cartographie.

LA PRÉSIDENTE :

1255

Une cartographie.

M. PIERRE RICHARD :

1260

C'est sûr que ce qui est important, par contre, c'est de... bien, entre autres, on le mentionnait, on trouvait que dans une stratégie de mise en valeur du Vieux-Montréal, entre autres, ça prendrait un peu plus d'espaces publics, des petites places ou des petits parcs.

1265

Bon, on parle beaucoup des terrains de stationnement, qu'éventuellement tout le monde souhaiterait voir disparaître. Il peut y avoir de la construction immobilière, mais on pense qu'on doit en réserver un certain nombre pour avoir, justement, de ces places-là. Ça peut être des lieux intéressants pour ce genre d'activité là. Puis ça peut être aussi des lieux importants, quand on parle de promenade puis tout ça.

1270

Souvent, l'expérience nous montre que, bon, on voit un point de vue bien intéressant, mais tu es sur un coin de rue, les lumières changent, les gens... tu sais, de pouvoir s'asseoir à un moment donné, d'avoir du mobilier urbain aussi qui soit plus accessible. Et à un moment donné, de s'asseoir avec ses enfants puis de regarder – ou ses petits-enfants dans mon cas –, de regarder le point de vue...

1275

Mme MARIE-CLAUDE LÉPINE :

Le paysage.

1280 **M. PIERRE RICHARD :**

Dans le fond, que ça soit plus convivial, comme expérience. Et sûrement que certains de ces lieux-là pourraient accueillir à la fois des gens qui font de l'animation ou encore qui présentent des œuvres.

1285

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Encore une question?

1290 **M. BRUNO BERGERON, commissaire :**

S'il vous plaît, en lien toujours avec les espaces publics, vous nous parlez de l'animation culturelle dosée qui s'appuierait, entre autres, sur des animations et des événements culturels, de vocations et de dimensions diverses. On nous a beaucoup aussi parlé, disons, de la programmation de certaines de ces activités-là qui devrait s'étendre toute l'année, incluant, de façon importante, l'hiver qui est souvent déserté. Est-ce que dans vos expériences ou dans vos réflexions, vous avez réfléchi à comment ce type de programmation là pourrait être élaboré et par quel type d'organisme?

1295

1300 **M. PIERRE RICHARD :**

Oui. Là, ça pose la question un peu de la gouvernance. C'est sûr qu'il y a des choses qui peuvent être initiées, puis il y en a déjà par des organismes importants. Qu'on pense à Pointe-à-Callière, le Centre d'histoire de Montréal, bon, le Vieux-Port en fait, puis tout ça. Est-ce que ça prend une coordination? Probablement, oui. Une concertation, au moins, pour en arriver à une programmation, puis ça peut être certains événements plus importants.

1305

Bon. C'est sûr, quand on parle de la possibilité d'un marché public à la place Jacques-Cartier, c'est quelque chose d'un peu plus costaud, mais ça peut être aussi des événements très

1310 ponctuels et avec différents groupes intéressés à ça. Mais oui, ça prend sûrement une coordination, une planification, comme vous dites.

Mme MARIE-CLAUDE LÉPINE :

1315 Mais peut-être juste rappeler aussi l'importance, parce qu'on a parlé, par exemple, de l'évènement *Friche et célèbre*. Bien, c'est un évènement qui a quand même été organisé en collaboration avec la SDC du Vieux-Montréal, l'arrondissement Ville-Marie.

1320 À Culture Montréal, on... j'allais dire on prêche, mais on ne prêche pas, mais on travaille beaucoup pour la participation citoyenne aussi. Puis je pense que c'est important aussi de ne jamais oublier qu'il y a une place pour cette prise de parole citoyenne là, aussi, dans le choix de l'animation, de la programmation, puis de voir à ce qu'il n'y ait pas nécessairement un seul point de vue.

1325 Parce que je fais référence au premier forum qui a été organisé où la question de l'identité du Vieux-Montréal a été soulevée, puis que la question de la tradition, la musique québécoise traditionnelle, des ceintures fléchées, et cetera, a été ramenée, mais de penser à voir aussi que Montréal, ce n'est pas un seul visage, une seule identité, mais c'est plusieurs identités puis que cette préoccupation-là soit prise en compte dans l'élaboration d'une
1330 programmation.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Merci infiniment de votre contribution.

1335

Mme MARIE-CLAUDE LÉPINE :

Merci à vous.

1340

LA PRÉSIDENTE :

Merci. J'appelle maintenant monsieur Jean Valade du Syndicat des copropriétaires du 50 des Sœurs Grises. Bonsoir, Monsieur Valade.

1345

M. JEAN VALADE :

Bonsoir.

1350

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez décidé de venir, alors c'est une bonne idée.

M. JEAN VALADE :

1355

Vous vous souvenez de moi?

LA PRÉSIDENTE :

1360

Bien sûr. Bien sûr. On vous écoute.

M. JEAN VALADE :

1365

C'est la première fois que je fais ça, merci de me donner la chance de le faire. Déjà, au départ, je suis quelqu'un qui marche beaucoup à Montréal, qui réside dans le Vieux-Montréal. Donc, je regarde beaucoup, j'observe, puis c'est la première fois que je peux donner des idées ou d'exprimer des choses là-dessus.

1370 Ce que j'aimerais parler au début, c'est que j'ai été amené aussi à tout ça, par une constatation de construction de condo dans mon secteur. On est très organisé. On est plusieurs syndicats ensemble qui ont...

1375 Ça fait que mon premier point, ça va être : est-ce qu'il y a trop condos? Est-ce que présentement, on pousse trop les condos?

La deuxième c'est : étant donné qu'il faut qu'il y en ait, c'est une locomotive de développement à Montréal, est-ce qu'il y a moyen de mieux les intégrer? Puis je voudrais, dans le Vieux-Montréal, peut-être proposer des façons de mieux les intégrer.

1380 Puis ma troisième, c'est des petites idées comme ça, mon troisième point, des petites idées de développement.

1385 Donc, au départ, pour revenir au point que je voulais dire, c'est ça, on est dans un moment où est-ce que le marché immobilier est très stimulé par les taux d'intérêt bas, tout ça. Il y a beaucoup, beaucoup de constructions. Nous, ce qu'on a remarqué dans notre secteur, la Pointe des récollets, c'est que présentement, les projets prennent tout l'espace qu'ils peuvent prendre. Tu comprends? Ce n'est pas des projets... Comme nous, on a fait partie d'un projet qui s'appelle Le quai de la Commune, qui est un projet intégré, qui a intégré plusieurs buildings patrimoniaux, des vieux buildings, tout ça, puis ils ont construit du neuf autour. Puis c'est un projet qui a gagné le prix d'architecture, tout ça, mais les nouveaux projets, depuis à peu près deux, qui se construisent autour, eux ont beaucoup plus, disons, juste la qualité de prendre tout l'espace disponible, tu comprends? Donc, c'est ça. Ça, c'était mon point au départ.

1395 Dans cette démarche-là, je suis arrivé avec la Ville, on a beaucoup parlé, ça fait déjà trois fois qu'on intervient dans un comité de démolition au Conseil d'arrondissement, tout ça. Puis ce que j'ai vu beaucoup des intervenants de la Ville, des gens qui ont répondu, des urbanistes ou tout ça, qui ont répondu, c'est que le condo est valorisé comme presque « développement maximum, » tu comprends? Vraiment comme, c'est ça, comme locomotive, mais comme développement à prioriser.

1400 Nous, ce qu'on aimerait c'est faire valoir un peu plus le côté patrimonial, les choses un peu plus... les autres types de développement. Comme par exemple, les commerces de proximité, les... excusez, je ne suis pas habitué de faire ça, c'est drôle. C'est ça, comme tous les autres qui ont été exprimés tout à l'heure, comme les vieux buildings, de quelle façon ça peut être utilisé, par exemple, pour instaurer des jeunes entreprises.

1405 Tu vois, comme un vieux building comme celui, nous, qu'on conteste la démolition présentement, bien, c'est un building déjà au départ qui est patrimonial, c'est un petit building de cinq étages, c'est un ancien building industriel du début du siècle passé. Ça, c'est des buildings avec des plafonds hauts, des choses comme ça. C'est parfait pour l'implantation de jeunes entreprises, tout ça. Donc, c'est ça. Tu vois, on essaierait de... tu sais, on aimerait que la Ville puisse valoriser ces autres types de développement là, tout ça. D'un autre côté, aussi, ce building-là offre un commerce de proximité à la base, il y a tout ce est... en tout cas.

1410 En tout cas, les revendications des promoteurs sont très fortes. Par exemple, souvent les promoteurs vont arriver, vont dire : on ne peut pas conserver un tel building, parce qu'on a besoin de creuser en dessous, on a besoin de s'étendre par-dessus. Il n'y a pas d'entrée de sécurité... il y a des choses comme ça. Dans le cas de notre building, on a lu les revendications. C'est ça, les promoteurs, ce qu'ils disent c'est : « Ça serait à gros coûts. » Donc, la Ville revient en disant : « Bon, gardez les façades seulement. »

1420 Donc, on a le building qui est construit, qui est vraiment massif, tout ça, qui prend dix étages, donc cinq étages de plus que le building qui existe déjà. Tout ce qu'ils vont conserver c'est seulement la façade, tu comprends, qui va être intégrée, mais complètement dans le building, qui va devenir seulement comme un appliqué mural, tout ça.

1425 Donc, moi, ce que j'aimerais beaucoup plus voir c'est des projets mieux intégrés, des projets qui tiennent compte de la volumétrie, qui ne sont pas dans le sens de ce qu'on voit aujourd'hui, des projets où est-ce que le condo est mis en valeur, tout ça.

1430 Ce que je proposerais peut-être à la Ville, c'est d'organiser des comités, des gens qui
pourraient comme, par rapport au Vieux-Montréal, regarder plus qu'est-ce qui existe déjà, quel
type d'architecture dans le Vieux-Montréal, qui pourraient se pencher là-dessus un peu. Peut-
être regarder quel type d'architecture qui pourrait être valorisé, quel type de matériaux, tout ça.
Que le Plan d'urbanisme soit plus précis là-dessus, sur qu'est-ce qui, comme type d'architecture,
1435 qu'est-ce qui rentrerait, qui se marierait bien dans le paysage, tout ça.

Ça serait intéressant, aussi, que ces gens-là qui formeraient ce comité-là, tout ça,
regardent d'autres volets aussi que le développement, pas seulement l'architecture, tout ça, mais
aussi, par exemple, la stratégie. Tu vois, comme par exemple, les entreprises qui pourraient être
1440 amenées dans le milieu.

Comme par exemple, nous, dans notre secteur, la pointe aux Récollets, on a un
distributeur de légumes, tout ça, qui est très actif dans le Vieux-Montréal. C'est une compagnie
qui existe depuis probablement deux générations, minimum. C'est des gens, au départ, qui
1445 fournissaient les bateaux en légumes, tout ça. Aujourd'hui, ils fournissent les restaurants dans le
Vieux-Montréal, tout ça, les marchés. C'est aussi un endroit où on peut rentrer. Il y a des caisses
de légumes sur le plancher, tout ça. On peut se prendre des légumes, on peut acheter, si on
parle au monde... ça s'appelle le marché de la Commune.

1450 J'en ai parlé dans mon rapport. Ce marché-là risque d'être démoli, parce qu'il y a un
projet de condos à côté, tout ça, qui veut s'étendre, qui revendique la propriété dans laquelle ils
sont.

Ça serait intéressant que ce comité d'experts là se penche sur ces compagnies-là
1455 stratégiques. Parce que quand j'ai assisté aux réunions, tout ça, les gens parlaient beaucoup
d'implanter, d'amener les entreprises dans le Vieux-Montréal, tout ça. Mais il y en a qui sont déjà
là, des fois, qui ne sont pas connues. Ça veut dire, dans la stratégie que j'exprime là, il y a déjà,
au départ, des experts qui se penchent sur l'architecture, sur l'implantation, qui font peut-être un
plan d'urbanisme mieux défini, des hauteurs plus...

1460

1465 Nous, dans notre coin, c'est que tous les... tu comprends, c'est 30 mètres partout. Donc, ils vont donner 30 mètres. Ils ne vont pas prendre en considération « il y a un building patrimonial à côté », tout ça. Donc, on devrait peut-être réduire, à cet endroit-là, la hauteur. Parce que si on construit un building de 30 mètres ici, le building patrimonial à côté, lui, il va être comme écrasé un peu.

1470 Ça fait qu'autant que l'urbaniste, ces experts-là pourraient se pencher sur des choses comme ça, pourraient se pencher sur des types d'architecture, tout ça. Ils pourraient se pencher aussi sur, justement, l'étude un peu aussi de la fibre, de ce qu'il y a déjà dans le Vieux-Montréal, qui est déjà là, qu'on devrait valoriser, qu'on devrait pousser, tout ça. Donc ça, c'est une de mes recommandations.

1475 Sinon, dans le Vieux-Montréal, il y a une frontière qui est assez nette, tout ça, mais autour du Vieux-Montréal? Comme il y a des gens qui en ont parlé récemment, il y a des îlots, il y a des genres de petits endroits qui sont satellitaires, qui ne sont pas tout à fait dans les limites du Vieux-Montréal. Mais ce que je n'aime pas, aussi, c'est que quand, nous, on a commencé un peu à parler – comme j'appelais à la Ville, tout ça, à cause de la contestation, encore une fois –, les gens vous disent : « Ah, mais vous n'êtes pas dans le Vieux-Montréal. » Donc, un building patrimonial, oui, mais il n'est pas dans le Vieux-Montréal. Tu comprends? On dirait que dès que la frontière du Vieux-Montréal finit, le regard sur un building, sur quelque chose, le concept de défense est un petit peu effacé. On dirait que c'est plus comme : « Oui, mais c'est à l'extérieur, c'est pas... » Donc, ça aussi, tu vois? Si le Vieux-Montréal pouvait être regardé un peu, que les frontières soient un petit peu redéfinies en fonction de petits satellites.

1485 Dans la pointe aux Récollets, déjà – rapidement –, comme par exemple où il y a le restaurant Da Emma, c'est un vieux building, tout ça. Tu vois, c'est un peu l'exemple de quelque chose qui est satellitaire. Il pourrait y avoir aussi, quand je parlais des gens qui étudient, comme plus aussi les points stratégiques, tout ça.

1490

Comme il y a aussi, mettons, la fonderie Darling qui n'est peut-être pas un building architecturalement... qui pourrait déplaire, les gens pourraient dire : « Bon, ce n'est pas un building de qualité, tout ça. » Mais il reste que dans ce building-là, il y a quelque chose qui se passe. Il y a une galerie d'art, il y a quelque chose qui est implanté. Ça participe à la vie.

1495

Ce serait un petit peu le genre d'implantation puis de chose, stratégiquement, qui pourrait être étudié, regardé puis planifié. Donc, c'est pour ça, je verrais ça plus satellitaire.

1500

Sinon, c'est ça. Parce qu'une construction moderne, aujourd'hui, avec les condos, il faut en avoir, mais une construction moderne, mettons, dans le Vieux-Montréal... il y a du moderne qui peut s'intégrer dans le Vieux, qui peut, comme, ne pas prendre le dessus sur le Vieux, mais il faut quand même le penser, il faut... en tout cas, il faut que ça soit pensé, l'espèce de cohabitation entre le moderne et l'ancien.

1505

Ici, j'ai amené des photos. C'est des exemples un peu de ce dont je parlais à l'instant. Ici, par exemple, on a sur la rue McGill un building qui a été rénové. Tu vois, c'est un peu ce que je dis. Les gens qui ont regardé ça, qui ont fait le building de gauche, avant c'était une façade un peu semblable à ce qu'on voit qui est en blanc à côté. C'était années 60, un peu. Je ne sais pas comment dire, c'était en très mauvais état, ce n'était visuellement pas intéressant. Tout ce qui avait été conservé un peu, c'était les deux rangées de fenêtres en haut qui étaient plus vieilles.

1510

Puis ils sont venus, ils ont rénové toute la base qu'on voit. Je peux aller à la photo suivante. Tu vois, ici, on l'a de plus près. Je ne sais pas comment dire, ils sont arrivés avec une espèce de façade qui est un petit peu... comme un peu Nouvelle-Angleterre, un peu comme quand on va dans les villes maritimes. Je ne sais pas comment le dire. Ils sont arrivés avec cette idée-là, mais ils ont complètement recréé... donc, ça ajoute à l'ambiance de la rue.

1515

Tout à l'heure on voyait, avec le building à côté, on a une espèce de coin qui est comme... en tout cas, c'est un exemple que je voulais comme féliciter puis qui illustre bien ce que je veux dire, quand je dis que quand on intègre du neuf, comme tous les projets de condo, toutes les choses présentement qui s'en viennent dans le Vieux, tous les développements, ça

1520

pourrait être du moderne, mais des fois du vieux aussi, dans les rénovations... en tout cas, ça peut rajouter beaucoup.

1525 Ici, j'ai un autre exemple. Quelque chose aussi que je voudrais proposer, c'est... comme par exemple, je donne un exemple : à Amsterdam, quand un building est abandonné et se détériore, après un an, il y a un règlement municipal qui fait que le building va être saisi puis remis comme en... je sais que techniquement, ce n'est pas toujours facile de faire ces choses-là, parce que, bon, à la Ville, mettons, en saisissant un building, mais après ça, trouver un autre entrepreneur, dans certaines conditions ce n'est pas, mais je pense que...

1530 Ça, c'est un exemple sur la rue Notre-Dame, qui est là depuis toujours. Moi, je me demande qu'est-ce qui est arrivé à ce building-là. Je ne comprends plus qu'on se retrouve avec une façade... je suis sûr que vous êtes au courant. C'est pour ça, moi, j'arrive un peu néophyte dans tout ça. Mais on en a eu un pareil, sur la rue McGill, qui est resté abandonné pendant des années, à moitié démolie, tout ça. La Ville devrait se donner des moyens d'intervention dans des cas comme ça, surtout extrêmes comme ça.

1540 Comme par exemple, nous aussi, le building qui est près de chez nous, qui est patrimonial, tout ça, bon, cet été il y a eu un incendie criminel, on ne le sait pas. Mais tu vois, des jeux comme ça. Des gens qui pourraient comme essayer de détériorer intentionnellement un building, tout ça. Bien, si le règlement existe qu'il y a un risque, tu comprends, qu'ils ne pourront pas laisser ça se produire tout le temps, avec le but, un jour, d'arriver, puis de démolir puis de faire autre chose.

1545 Ici, quand je parlais tout à l'heure d'intégration... parce que, bon, là, je sais qu'il va y avoir beaucoup de projets de condos qui vont... par exemple, comme quand je suis allé à la consultation, ils parlaient de la rue Saint-Laurent, ici, qui va être développée, probablement les espaces stationnement, tout ça. Moi, je voulais donner ça comme exemple quand je parlais de volumétrie tout à l'heure, puis de maximum d'utilisation de l'espace puis tout ça.

1550

1555 Je ne sais pas c'est quoi l'espace maximum sur cette rue-là, mais si c'est dans la continuation de la hauteur de ce building-là, ça va devenir une espèce de masse qui va être comme... déjà, ce qu'on a, le building qui est patrimonial qui est sur le coin, qui est ancien, le building qui est derrière, comme complètement, reprend... comme écrase. Ça détruit le coup d'œil. Donc ça, pour moi, ça serait un exemple de projet qui a été mal intégré, surtout au niveau de la volumétrie, qui a été comme...

1560 C'est que quand tu fais neuf – tu vois, ce qui est intéressant c'est quand même tout le traité, les matériaux, c'est en ligne. Ça rentre dans le style, ça prend pas trop. Mais le volume, lui, il a imposé. Puis quand on regarde ça, on voit plus du neuf que de l'ancien. Donc, tu es dans le Vieux-Montréal, mais tu as l'impression de ne pas être dans le Vieux-Montréal. Tu as plus l'impression de voir... tu comprends, tu vois plus le gros que le petit, puis le petit c'est ce que tu devrais voir.

1565 Par exemple, la rue Saint-Laurent, quand ils vont descendre, quand ils vont planifier les constructions, tout ça, c'est sûr que s'ils ont le droit de construire tout ça, ils peuvent faire quelque chose de massif, de tout prendre. Mais en plein milieu, il y a, je pense que c'est la rue LeRoy, puis après ça, il y a la suite, de l'autre côté, dans ce parking-là. Là, il y a toute une suite, un genre de rue piétonnière, tout ça. Tout le monde doit bien connaître? Je veux dire, ça serait important, par exemple, de conserver cette espèce de largeur là, cette espèce d'entrée là, presque ça devienne un petit parc, mais quelque chose qui amène à aller se promener dans cette rue, tout ça.

1575 Donc, c'est un autre exemple que je voulais donner au niveau de l'intégration, tout ça, un projet de condos. Ici, on l'a de côté un peu. On voit la différence de hauteur, tout ça, puis comment est-ce que l'autre devient tellement petit.

1580 Ici, j'arrive, peut-être que les gens ne sont pas d'accord, mais je l'utilise comme exemple de quelque chose de moderne qui a été fait, mais qui a été intégré, qui a utilisé un peu des caractéristiques, des détails de ce qui est ancien, mais qui... en tout cas.

LA PRÉSIDENTE :

1585 Il ne nous reste presque plus de temps, Monsieur Valade. Est-ce qu'on peut s'arrêter puis avoir la chance de vous poser une question? Parce que votre 20 minutes est en train de...

M. JEAN VALADE :

1590 O.K. Bien, je vais finir ça en trois secondes.

LA PRÉSIDENTE :

1595 D'accord.

M. JEAN VALADE :

1600 Ici, on a le marché de la Commune, on a les condos qui avancent. Ce que je disais, comme, à l'œil, ce n'est pas génial, mais quelqu'un qui regarde ça, une étude, tout ça, ce qu'il y a là-dedans, d'après moi, stratégiquement pour le Vieux-Montréal, c'est important. Mais quelqu'un qui regarde ça, juste dire : « Ah, c'est quoi qui est beau? » C'est sûr qu'à l'œil ça ne plaît pas tout de suite.

1605 Ici, ça, c'est un exemple, c'est la ruelle Dizier, je voulais vous montrer avec les pavés, ici, parce que derrière, ici, on a la rue de la Capitale où il y a le point rose. On a un carré très intéressant : on a la Place Royale ici, puis on a la rue de la Cathédrale qui continue de l'autre côté. Ça, maintenant, je suis plus en train de... ça, c'est la vue qu'on a à partir de la Place Royale sur la ruelle, du côté est. Ça, c'est du côté ouest. Si on avance un peu, ici, on a un peu le centre des deux.

1610 Tout à l'heure on parlait, avec Culture Montréal, tout ça, d'emplacements qui peuvent être utilisés des fois pour devenir des genres d'endroits pour circuler, des espèces de... cette rue-là, la rue de la Capitale, moi, je l'ai regardée beaucoup... tu vois, il y a des éléments

1615 d'architecture intéressants, comme la porte qui est là, tout ça. On pourrait facilement imaginer, comme, faire du pavé, tout ça. Ça fait que déjà, en partant, complètement changer l'allure de cette rue-là. On pourrait avoir des terrasses, des choses comme ça. Comme par la porte qui est là, on pourrait voir, tu sais, un restaurant, un paquet de... on pourrait intégrer – les gens parlaient de la bouffe un peu –, on pourrait intégrer des peintres, des choses comme ça.

1620 Mais les gens seraient amenés vers... parce que c'est déjà un centre avec la Pointe-à-Callière, tout ça, c'est un centre touristique. C'est déjà un endroit où est-ce que les gens circulent beaucoup, mais ça pourrait faire une destination. Au lieu de tout centrer autour de la place Jacques-Cartier, les gens pourraient arriver comme ça, puis en déambulant sur la rue Saint-Paul, arriver à cet endroit-là.

1625 Comme on voit ici, ça, c'est vers... au fond, c'est la rue Saint-Paul. On a même déjà placé une arche en fer forgé au-dessus de la rue, tout ça. La rue, déjà, ici est en pavé, tout ça. Ça fait qu'il y a des gens qui pourraient se pencher là-dessus, quand je parlais d'experts, tout ça. Comment, de quelle façon on pourrait animer cet endroit-là. De quelle façon on pourrait déjà le rénover, tout ça, l'animer. Ça fait que ça, c'était mon exemple.

1630 Rapidement, bon, un autre exemple architectural dans cette ruelle-là, une porte, une entrée, je veux dire. Tu sais, si on met des tables autour ou s'il y a des peintres, tout ça. La rue est intéressante, pas sur tous les angles, mais sur certains angles.

1635 Dernière chose, ici, une des entrées de Montréal, un des accès, c'est la rue de la Commune, dans le même secteur. Bon, j'aime beaucoup ces panneaux-là, qui refont un genre de musée extérieur, un genre d'histoire, tout ça. L'endroit était bon. Ça ne prend pas le dessus. Mais la rue, elle, est très mal aménagée. Il n'y a pas de trottoir, il n'y a rien, c'est du gazon, tout ça. Ça appartient peut-être au vieux port, mais je voulais... en tout cas, je voulais souligner ça. Peut-être, dans le Plan de développement, tout ce qui va être fait, les nouveaux accès, ce serait peut-être un endroit à penser qui pourrait être utilisé.

1645 Je regarde ici, il y a le vieux bateau en bas. On pourrait ramener des choses. Continuer un peu dans les idées que c'est un peu un musée extérieur sur l'industrialisation, sur le secteur, toute la vie. Donc, en gros... on voit les BIXI en bas, mais on voit le gazon. On voit ce que je veux dire, c'est très mal... Donc, en gros, c'était ma...

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

1650 Je vous remercie infiniment parce que disons, moi, j'avais bien lu votre mémoire et les commissaires aussi, on en avait beaucoup discuté. Puis par votre présentation de ce soir, vous avez répondu à beaucoup de mes questions.

1655 J'en ai peut-être seulement une où vous nous disiez, en début de présentation, vous vous promeniez beaucoup, vous étiez un citoyen qui déambulez beaucoup, vous étiez beaucoup en observation, est-ce que vous avez constaté que dans le Vieux-Montréal, il y a plusieurs bâtiments dont les étages supérieurs sont soit inoccupés ou encore sous-occupés par, par exemple, des placardages ou de l'entreposage ou des choses comme ça? Est-ce que c'est
1660 quelque chose que vous avez observé?

M. JEAN VALADE :

1665 C'est drôle, quand je marche, je regarde à peu près à cette hauteur-là.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

O.K.

1670 **M. JEAN VALADE :**

Je dois dire ça, par contre... oui, j'aurais de la difficulté à répondre, je m'excuse.

1675 **LA PRÉSIDENTE :**

1680 Mais je pense que vous nous avez donné beaucoup d'exemples. Alors, comme représentant du Syndicat de la copropriété des Sœurs Grises, nous on s'attendait à ce que vous mettiez le focus sur l'expérience immédiate de résident dans votre coin, mais vous avez élargi énormément votre conception de l'atmosphère à entretenir dans le Vieux-Montréal. On vous en remercie infiniment, et on espère que vous allez continuer de vous impliquer, parce que vous faites bien ça.

1685 **M. JEAN VALADE :**

Oui, bien merci. Ça a été dur un peu, je ne sais pas pourquoi. À un moment donné, j'ai accroché, mais je vous remercie beaucoup.

1690 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça a très bien été. Merci beaucoup. On va s'arrêter pour dix minutes de pause et on revient avec Héritage Montréal.

1695 **PAUSE**

LA PRÉSIDENTE :

1700 Alors, bonsoir, Monsieur Bumbaru.

M. DINU BUMBARU :

1705 Bonsoir, Madame la présidente, Messieurs les commissaires. Merci de cette invitation à exposer quelques observations d'Héritage Montréal sur ce projet de Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal, document fort intéressant.

1710 On a aussi l'intention de souligner, comme ça a été fait par d'autres plus tôt ce soir, la nature du processus qui nous permet d'étudier ça.

1715 On a tellement d'exemples de ces bonnes veillées de la LAU pour examiner des cas complexes d'une manière totalement indigne, bien, au moins, ici, on a un exercice qui permettra, on l'espère – et les statistiques de votre consultation semblent aller dans ce sens –, une certaine réconciliation entre Montréal et son quartier fondateur.

1720 Donc, c'est très important pour nous, alors que c'est un environnement qui est non seulement le lieu, on parle beaucoup de droit, mais dans un endroit comme ceci, également sur le mont Royal, on devrait parler d'abord de privilège. C'est un lieu qui est emblématique et il faut peut-être renverser cette donne. Et un élément, on vous a transmis un mémoire selon les dates prévues, à la Saint-Valentin, et il y a quelques éléments là-dedans sur lesquels je reviendrais, mais l'esprit général de notre contribution est justement de donner une arme à ce Plan de protection et de mise en valeur.

1725 Il y a des éléments, là-dedans, qui sont formidables, et on se réjouit. Héritage Montréal a un attachement très particulier au Vieux-Montréal; on y est né, on y a grandi, on y a atteint notre majorité, maintenant, notre emblème, notre logo, c'est un morceau du Vieux-Montréal et on en est très fier.

1730 Par contre, on a observé certains décollements de cet environnement par rapport à d'autres. Et on a vu, par exemple dans l'exercice qui a été mené il y a quelques années pour développer une vision 2017, des éléments très intéressants. On parlait d'une proclamation :

« Nous, les Montréalais, sommes les gardiens, les responsables de sa sauvegarde. » Donc, il y avait vraiment une reconnaissance que ce n'est qu'un enjeu local.

1735 Ce qu'on observait aussi, c'est que depuis bien des années, les choses ont effectivement évolué. Le Vieux-Montréal qu'on visite aujourd'hui, malgré les embarras qui existent encore, les nuisances, les erreurs, qui sont malheureusement durables quand elles sont de l'ordre du bâti ou de l'urbanisme – et on disait : « C'est des erreurs qui durent 50 ans minimum » –, eh bien, il y a eu énormément de progrès, puis on doit féliciter les gens qui, au cours des 50 dernières années, ont travaillé.

1740 Ce n'est pas depuis l'entente MAC-Ville de 79 que ça a commencé; ça a commencé dans les années 60. Pensons à madame Pagé, pensons à Claude Beaulieu, pensons à tous ces gens, monsieur McLean, évidemment, des gens qui ont été des pionniers et qui devraient être honorés d'une certaine façon. Le lieu de mémoire collectif du Vieux-Montréal n'honore pas ceux qui l'ont sauvé. C'est peut-être une observation qui mériterait d'être incluse dans un éventuel plan de revalorisation de la mémoire qui s'y trouve.

1750 Le forum, comme vous l'avez invité à alimenter sur l'identité, personnellement, j'ai trouvé ça fort intéressant. Il y a eu des tensions, nécessairement des débats. Ce ne sont pas des sujets unidimensionnels et c'est très heureux. Un endroit comme le Vieux-Montréal n'est pas linéaire dans son identité, mais ça permet de voir que c'est à la convergence d'une certaine histoire, de la notion d'histoire, la notion d'architecture, de l'espace réel, et de la notion de récit, donc de l'expérience qu'on y trouve. Et peut-être que ça serait des termes qu'il serait intéressant aussi de retrouver dans un plan de protection et de mise en valeur, pour approcher davantage à l'âme qu'au slogan qu'on voudrait exprimer sous forme d'objectifs.

1760 Très intéressants les objectifs qui sont là, très intéressantes les mesures qui sont proposées. Il y en a certaines qui mériteraient d'être plus contextualisées; par exemple, quand on dit de verdir, planter des arbres, il ne faut pas oublier que le sol est archivistique dans le Vieux-Montréal, il y a de l'archéologie là-dedans. On ne plante pas des arbres n'importe comment.

Quand on oublie de mentionner de l'archéologie en plantant des arbres, on oublie une des dimensions fondamentales du patrimoine de cet endroit-là. Un exemple.

1765 Mais il nous semble que cette idée de donner une âme à cet outil est fondamentale, et ça nous amène à réfléchir sur la structure du document.

1770 Par exemple, amener au début, avant les mesures, plutôt qu'un bilan, parlons des valeurs du Vieux-Montréal. Si on s'intéresse autant à la fonction résidentielle, pourquoi ne pas parler de la fonction collective? La fonction emblématique? Et ce qui a justifié, pas des milliers, mais des millions, sinon des dizaines de millions d'investissements collectifs là-dedans. Des privilèges, encore une fois, qui sont très justement concédés. Parce que c'est un endroit qui le mérite tout autant que le mont Royal mérite une attention très particulière.

1775 Alors, c'est un élément qu'on voudrait apporter à votre attention, de même qu'une préoccupation que nous avons de plus en plus pour la disparition du Vieux-Montréal.

1780 C'est un endroit qu'on ne voit plus de la montagne, donc, le lieu fondateur de Montréal. N'oubliez pas que le nom de Montréal vient d'abord du mont Royal. Alors, nous avons célébré l'anniversaire de Montréal en référant à octobre 1535, moment où Jacques-Cartier a inventé Montréal. Il l'a fait rentrer dans l'histoire en la mettant sur les cartes géographiques par son nom, avant même la cité. Et c'est peut-être un rituel que les Montréalais et les institutions devraient avoir pour, aussi, célébrer ce lien entre l'arrivée, le nom et la fondation d'une idée de ville, d'établissement humain, qui était aussi un contact avec les peuples autochtones qui ont
1785 graduellement disparu de notre horizon, y compris dans le Vieux-Montréal.

1790 Alors, cette notion de disparition, on la voit de plus en plus concrètement à travers des dérogations qui sont nonchalamment – peut-être que ce n'est pas l'esprit des gens qui les accordent – mais traitées d'une manière tellement administrative. Parce que comme ça a été dit par le monsieur précédent, c'est de l'autre bord de la ligne. On parle du projet angle Saint-Urbain et Saint-Antoine; dérogation qui fait passer un bâtiment réglementaire de 16 mètres à un bâtiment de 20 étages. En plein au pied de la colline de la Place d'Armes.

La photo qui débute le projet de Plan de protection et de mise en valeur serait, en fait, la vue d'une muraille de condos.

1795

Alors, cette disparition du Vieux-Montréal, elle est aussi portée par ces projets de densification de l'autoroute Ville-Marie, par exemple, qu'on a discutés devant l'Office sur le cadre des hauteurs et densités.

1800

Alors, qu'est-ce qui, dans ce document, va nous dire : ça ne va plus se faire. Il y a des allusions. On les a lues, on les reconnaît, on apprécie qu'elles soient présentes. Mais c'est tellement faible, comme instrument, qu'on peut s'interroger sur la fiabilité du futur Plan de protection et de mise en valeur, qui semble être davantage orienté sur de la gestion de l'espace, avec des projets d'amélioration, avec des intentions pour améliorer les conditions physiques là où le travail reste encore à faire, parce qu'il y en a encore à faire, ouvrir des opportunités. Mais peut-être un élément qui pourrait être intégré dans ce Plan : d'une part, une espèce d'éthique de ce territoire-là et l'affirmation du devoir de protection. Vous savez, la protection n'est pas définie dans ce document-là.

1805

1810

Alors, on ne parle pas de la protection qui s'exerce d'une manière louche, par des services dans les passages ombragés de la ville; on s'entend, c'est la protection dans le devoir de l'institution protectrice. C'est les termes supérieurs qui font passer la gestion de l'administration courante à celle d'un devoir de l'institution municipale, qui a son siège dans le Vieux-Montréal. Ce n'est pas accessoire qu'il y ait des services municipaux là, c'est le siège de la ville, de la cité, depuis toujours. Depuis Jacques-Viger qui a fait ses armoiries-là.

1815

On a donc cette notion de l'éthique, donc le modèle d'un Plan de protection et de mise en valeur et, d'autre part, peut-être celui d'une présentation. La mise en valeur n'est pas non plus définie dans ce document-là. Et on sent l'intention, il y a ça, mais peut-être qu'il serait bien d'introduire des éléments, par exemple celui d'un concept de présentation du Vieux.

1820

On a parlé... en passant, « Faire du neuf avec le Vieux », nous, on fait mieux avec le Vieux plutôt que du neuf. Vous savez, on ne peut pas parler d'authenticité pour l'expérience des

1825 touristes et pas d'authenticité pour le lieu réel. Il y a quelque chose de déconnecté là-dedans. La protection, c'est de garantir l'authenticité, l'intégrité du lieu et des valeurs qu'il porte à travers la mise en valeur. On les projette, on les enrichit.

1830 Et ça fait penser à une certaine chanson française « Mon vieux », vous savez, de Daniel Guichard, qui n'est pas toujours très réjouissante, mais enfin, peut-être qu'on l'a traité aussi comme ça, mais il faut se réconcilier avec notre Vieux-Montréal.

1835 Et donc, cette notion d'un concept de présentation, où on pourrait peut-être avoir, dans le document, un enrichissement au niveau des thèmes qui seraient les éléments porteurs. Parce que présentement, on sent qu'il y a beaucoup d'initiatives, mais il y a des éléments communs.

1840 Vous savez, le Vieux-Montréal, c'est un lieu qui est associé au marchandage, donc au contact entre les peuples, aux transactions, et ça remonte aux temps les plus anciens. Les archéologues nous informent des pierres qu'ils ont retrouvées, qui viennent de différents coins de l'Amérique du Nord, à cause du réseau fluvial qui convergeait sur l'île de Montréal et l'archipel d'Hochelaga.

1845 On a aussi la fourrure, mais on a aussi la rue Saint-Jacques. On a les brevets qui étaient... la banque, le secteur financier. Il y a un lieu de transactions qui est très important. C'est une dimension pérenne.

1850 On est aussi dans un lien d'exploration. Le Vieux-Montréal, c'était le bout de l'empire français, d'une certaine façon. Et au-delà de ça, c'était les explorateurs et les coureurs des bois. Toujours un mélange entre le formel et un petit peu « borderline », frontalier.

1850 On a aussi un lieu d'arrivage et un lieu de rayonnement. Ce sont peut-être des thèmes qui mériteraient d'être présentés. On a, au centre du Vieux-Montréal, des institutions très importantes qui pourraient contribuer à ça. Évidemment, on a le Centre d'histoire, le château de Ramezay, qui est le doyen de ces acteurs rayonneurs, et Pointe-à-Callière qui a, on a entendu, de grandes visées et une vision qui va certainement être merveilleuse.

1855 Alors, ce sont des éléments qui manquent peut-être à ce document, qui mériteraient d'y être. On a aussi des éléments scientifiques qu'on a relevés. Tout le monde parle de la pierre grise comme un élément caractéristique. La façon dont on traite la pierre grise, malheureusement, c'est l'équivalent de la tapisserie. Quand elle est tachée, on en remet une autre couche.

1860 Mais quand on a affaire à des œuvres, le Vieux-Montréal qui est une œuvre réelle en pierre grise sculptée – vous savez, il n'y a pas besoin d'installer de l'art public quand on a des sculptures des Henri Beaumont, Lukeman, Parkman, tout ce monde-là qui a sculpté les bâtiments du Vieux, peut-être qu'on devrait dire : essayons de mettre les scientifiques de nos
1865 quatre, cinq universités au service de la conservation et la mise en valeur du Vieux.

 Ce sont des exemples qu'on apporte, qui rappellent que le Vieux-Montréal, ce n'est pas juste une question de décor, c'est une question de substance et d'essence. Et dans ce sens-là, nous recommandons également que le territoire de ce Plan corresponde à une entité beaucoup
1870 plus réelle que la seule identification administrative du gouvernement du Québec.

 C'est un document de la Ville, ce n'est pas un document du gouvernement. Et comme le mont Royal n'est pas limité dans sa forme et sa topographie à l'arrondissement historique et naturel, aujourd'hui requalifié administrativement site patrimonial déclaré, le Vieux-Montréal
1875 s'étend à l'autoroute Ville-Marie, qui était jadis traversée de ponts, ce n'était qu'un ruisseau et puis des marécages. Donc, vous savez, à la limite, si on mettait des artistes là-dessus, peut-être qu'on pourrait avoir un Champ des possibles formidable, au lieu d'envisager emmurier ça avec des volumes qui vont empêcher de voir la montagne davantage. Et l'élargir vers l'est, vers l'ouest pour la reconnecter aussi avec les quartiers de Hochelaga, les quartiers du canal Lachine, et
1880 vers le sud, le parc Jean-Drapeau. On fait grand cas des négociations à avoir avec la Société immobilière du Canada, pourquoi la Ville de Montréal ne disciplinerait pas ses propres créatures pour que le parc Jean-Drapeau soit aussi ramené comme étant un acteur de la... c'est le répondant naturel de l'autre bord du fleuve au Vieux-Montréal.

1885 Alors, voici quelques suggestions que nous apportons, et on est disponible pour apporter quelques compléments.

LA PRÉSIDENTE :

1890 Merci beaucoup, Monsieur Bumbaru. Écoutez, je pense qu'on doit vous dire qu'on reçoit très clairement votre message quant à l'importance d'énoncer, comme vous dites, les valeurs qui sont liées, pour les Montréalais, au Vieux-Montréal, de parler d'essence, de parler d'emblème autour de ce lieu-là, peut-être de définir mieux les termes; ça, je pense que c'est important, mais je dirais, essayer d'aller chercher l'âme. Ça aussi, on a senti à travers plusieurs des mémoires
1895 qui nous ont été présentés, l'importance de cette symbolique-là qu'il fallait réussir à nommer, et l'importance aussi de cette recherche, de ce que nous, on a appelé, dans la préparation de nos forums « la personnalité du Vieux-Montréal ». Mais en fait, c'est plus que ça, parce que c'est lié à notre Vieux.

1900 Quand on a écrit : « Faire du neuf avec le Vieux », pour nous, c'est plein de tendresse. Plein de tendresse. Je l'ai dit, je pense, au deuxième forum, parce qu'il y a eu des remarques sur ce choix-là qui a été fait par l'Office, mais on oublie de lire : « Imaginez l'avenir de notre mémoire vivante. » Et notre Vieux, notre Vieux, pour nous, il est bien important, parce que c'est le nôtre puis parce qu'on l'aime beaucoup.

1905 Alors, peut-être, la première question, je la ferais porter sur votre recommandation numéro 7. Plusieurs personnes en ont parlé, mais différemment. Vous, vous parlez de « mesures intérimaires de restrictions aux constructions dérogatoires, en particulier au chapitre de la hauteur, soient mises en place pendant que les analyses visuelles et la caractérisation des
1910 dimensions paysagères du Vieux-Montréal en interface avec le fleuve, la ville et la montagne soient complétées. »

Parlez-nous-en, élaborer un peu là-dessus.

1915

M. DINU BUMBARU :

1920 Bien, écoutez. La Ville de Montréal, comme administration publique, devrait faire le point avec son arrondissement de Ville-Marie. Ça tombe bien, c'est le même personnage qui dirige les deux. Eh bien, peut-être dire : écoutez, on a un exercice sur le Vieux-Montréal. C'est un espace stratégique.

1925 Depuis 86 qu'on parle de la relation stratégique du Vieux-Montréal avec le développement économique de Montréal – je prends ça juste comme exemple, mais il y a beaucoup d'autres dimensions – on va-tu arrêter de donner des permis pour créer un canyon avec la rue Saint-Antoine? Les gens qui travaillent sur le Quartier de la santé, bien, est-ce qu'on pourrait avoir un exercice tranquille pour amener ça à un point de maturité?

1930 Vous savez, ce qu'il y avait devant le Champ-de-Mars, historiquement, si on parle de recréer le tissu urbain – on va nous dire ça, là, quand ça va arriver ce projet-là qui, sans doute, est plein de qualités – mais à l'époque, ce n'était pas du 10 étages qu'il y avait en face du Champ-de-Mars, c'était du trois étages. Le bâtiment le plus haut c'était le grand manège militaire qui était une structure tellement exceptionnelle que... c'est comme un aréna. Donc, en fait, le ciel était immense devant cette construction.

1935 Alors que si on met du 10 étages, bien, c'est sûr que c'est foutu. Passez-moi l'expression, je sais que ça s'en va sur le verbatim, mais il faut admettre, on est en train de perdre ça. Et on le fait d'une manière qui n'a pas pris 50 ans d'éducation. On a gaspillé le capital d'erreurs qu'on s'était donné, apprendre de ses erreurs, c'est une phrase... Alors, on établit un territoire autour de ça, puis les projets devront être, peut-être, surtout ceux qui font l'objet d'un plan d'ensemble, mais les autres, dérogatoires, il y a des règlements, ce n'est pas pour y déroger.

1945

LA PRÉSIDENTE :

1950

Alors, votre critère, si on appliquait votre recommandation et que donc, on s'en allait vers des mesures intérimaires de restriction, quelle serait, d'après vous, en termes de hauteur, la référence maximale à respecter en attendant que les dimensions paysagères aient été caractérisées et que les analyses visuelles aient été faites?

M. DINU BUMBARU :

1955

Bien, écoutez, on n'a pas fait cette analyse, nous autres, comme organisme associatif. Ce qu'on sait, par contre, c'est qu'une hauteur serait probablement de rendre un bien mauvais service à l'arrondissement historique, comme ça a été soulevé dans la consultation sur le PPU Quartier latin : ce n'est pas le régime de la corde à linge. Tu plantes un poteau à un coin de rue, un autre à un autre puis tu remplis ça au milieu.

1960

Le volume de la ville est modulé. C'est un des enjeux dans le projet de Plan de protection et de mise en valeur, le rehaussement. Est-ce qu'on va tout arriver à un niveau? La prudence devrait être... de toute façon, il y a une réglementation actuelle qui est plus de l'ordre du 16 mètres dans certains endroits, du 20 mètres dans ce genre de catégorie qui, au moins, ne rentre pas en concurrence avec une certaine topographie qui subsiste du coteau Saint-Louis. Ça, ça serait déjà un élément.

1965

Si on voulait le faire à plus petite échelle, peut-être qu'on devrait se dire... mais là, on n'en pas vraiment discuté, comme je vous dis, mais essayons de penser quel serait l'impact sur la topographie. On a dit, la hauteur du mont Royal c'est une limite pour le centre-ville. Bien, peut-être la hauteur du coteau Saint-Louis, c'est une limite intérimaire. L'altitude de la rue Notre-Dame, par exemple.

1970

1975

LA PRÉSIDENTE :

1980 Madame Lambert nous disait cet après-midi, mais avec beaucoup de prudence, parce qu'effectivement on a poussé un petit peu fort sur, peut-être, les questions, alors qu'elle ne s'y attendait pas, puis elle ne s'était pas nécessairement préparée à ça, mais elle donnait la référence des églises. Elle disait : « Peut-être qu'il faut faire attention à la hauteur des églises, et ne pas les dépasser de trop haut finalement. »

1985

M. DINU BUMBARU :

1990 Non, c'est vrai. C'est vrai, mais les églises c'est le clocher ou le faîte de la nef? Je ne veux pas commencer à couper les anges en quatre sur les épingles, mais en quelque part, il y a une question qui se pose.

1995 On a vu comment la basilique Notre-Dame, qui est un repère titanesque de l'histoire de Montréal, qui n'est pas classée monument historique, en passant – vous savez, elle est protégée comme le McDonald qui est l'autre bord de la rue. C'est la vérité. Notre retard est grand en matière de reconnaissance de notre patrimoine par des actes solennels, mais la basilique Notre-Dame n'a pas perdu un gramme de sa matière, mais elle a perdu énormément de son sens quand on a construit, non pas le Aldred, non pas le bâtiment au coin sur Saint-Sulpice, non pas la tour de New York Life avec la grande horloge, mais la tour noire dont le volume a complètement, physiquement et visuellement, plongé la basilique dans l'ombre.

2000

Alors, ce genre de référence, il y a des repères significatifs qu'on ne peut pas dépasser. Philadelphie s'était longtemps donné l'obligation de ne pas dépasser, en hauteur de construction, la statue de William Penn qui est sur le haut de l'hôtel de ville.

2005

On a des références civiques, collectives, on les respecte. Nous, c'est le mont Royal. C'est d'une moins grande efficacité parce que si on le voit depuis le mont Saint-Hilaire, on aura respecté la hauteur, mais le mont Royal aura disparu. Alors donc, il faut être plus subtil, mais effectivement, les grands monuments ne devraient pas être contestés.

2010

Et la Ville doit se discipliner aussi. Il faut observer, depuis le Vieux-Port, à quel point la prédominance du marché Bonsecours, qui orne les documents de cette consultation, a diminué grandement avec la construction du Chaussegros-de-Léry, qui était pensée principalement dans l'axe de Notre-Dame.

2015

Le plan lumière a très bien reconnu qu'il y avait plusieurs dimensions, plusieurs plans dans le Vieux-Montréal, mais les gens qui ont bâti ne sont pas toujours allumés.

LA PRÉSIDENTE :

2020

Maintenant, votre recommandation numéro 8, peut-être, aussi, vous pourriez un peu élaborer. Quand vous dites :

2025

« Un projet intégrateur de mise en œuvre et de réappropriation montréalaise et métropolitaine du Vieux-Montréal serait la réalisation du projet de promenade entre le fleuve, le quartier fondateur et le mont Royal, comme ça a été envisagé dans le projet de legs du 375e. »

Informez-nous un peu, parce que c'est quoi, ça, ce projet-là de legs du 375e?

M. DINU BUMBARU :

2030

Ça fait partie des... c'est les projets des promenades urbaines. Alors, c'est en discussion. On en a parlé à la Table de concertation du mont Royal.

LA PRÉSIDENTE :

2035

Oui.

2040 **M. DINU BUMBARU :**

C'est un projet qui est en examen maintenant. Et nous, on voudrait vraiment renforcer ce rattachement du Vieux-Montréal à la... les deux grands symboles de Montréal, le fleuve et la montagne, leur lien doit être par l'arrondissement historique, le quartier fondateur, et donc, cette
2045 idée d'un circuit de « promenabilité ». C'est sûr que la rue Peel, c'est la rue qui directement relie l'eau à la montagne, c'est la seule.

LA PRÉSIDENTE :

2050 Oui.

M. DINU BUMBARU :

Mais on pourrait imaginer un circuit beaucoup plus créateur, qui passerait par le campus
2055 de McGill, qui pourrait venir un peu en diagonale et aller chercher des éléments. Il faut vraiment penser ça. Mais ça, ça doit être un projet aussi dans lequel, le Vieux-Montréal dit : « Moi, je suis à l'autre bout, j'attends le filage pour me brancher dessus. » Ça doit être pensé, que ce soit aussi merveilleux partir du Vieux puis partir du mont Royal. Le circuit doit être pensé d'une manière symphonique et harmonique.

2060

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Changement total de thème. Vous faites allusion à l'exercice qui est en cours à
Sillery, par le Conseil du patrimoine culturel du Québec.

2065

M. DINU BUMBARU :

Oui, oui, Sillery.

2070 **LA PRÉSIDENTE :**

Bon, avez-vous des informations là-dessus?

2075 **M. DINU BUMBARU :**

Bien, c'est en train de se faire. La semaine prochaine, il y aura le début des séances publiques d'information. C'est une première.

2080 Nous, peut-être que ça nous est plus facile, mais on est sûr que les gens de la Ville de Montréal, les ministères et même les citoyens ont une mobilité qui leur permet de regarder les expériences d'autrui pour investir les leçons dans le cas qui nous intéresse ici.

Le Plan de conservation est une obligation de la nouvelle *Loi sur le patrimoine culturel*.

2085 **LA PRÉSIDENTE :**

Voilà.

2090 **M. DINU BUMBARU :**

2095 C'est une première fois, c'est une obligation sur le ministre. D'habitude, les obligations sont sur les méchants propriétaires, sauf le domaine public qui n'a jamais d'obligation. Alors, le ministre doit faire ses plans, ce qui est assez formidable. Le concept est un peu flou, est en train de se définir. Sillery est beaucoup plus comparable au mont Royal par la nature du lieu, la relation avec l'espace, les perspectives, les vues lointaines, les jardins, les paysages et tout ça, les grandes demeures, mais c'est un premier exercice.

Il est question de densification résidentielle, d'accessibilité, de projet de mise en valeur. À ce niveau-là, il y a beaucoup de similitudes avec ce qu'on connaît ici. La relation avec les

2100 éléments du paysage de l'ensemble du territoire protégé, et aussi, je dirais peut-être, des dimensions comme l'archéologie ou...

LA PRÉSIDENTE :

2105 Est-ce que l'exercice, dans l'état où il est, peut déjà nous amener des enseignements ou s'il faut attendre que ça se déploie un peu plus?

M. DINU BUMBARU :

2110 Je pense que la phase actuelle est plutôt équivalente à l'exercice que l'Office mène à Montréal. Donc, avec des séances préalables sur des thèmes, et ensuite, des dépôts de mémoires. Évidemment, dans le cadre du Conseil du patrimoine, ce sont des auditions. Donc, il y a une structure un peu différente de par la loi. Mais il faudrait simplement s'assurer, dans le Plan de protection de mise en valeur, que le mécanisme de suivi ait une composante apprenante.

2115

Et si on veut positionner le Vieux-Montréal par rapport à d'autres, il faut arrêter de regarder à l'intérieur, il faut regarder à l'extérieur aussi. Ça aide à faire de la topographie, ça, avec de la trigonométrie. Ça prend des points en dehors de son assiette. Et ce sont des expériences qui sont très proches. Le mont Royal, Sillery, c'est des environnements avec des statuts nationaux; comparés avec le Bois-de-Saraguay, ça serait un peu en deçà. Alors, je pense que déjà, il ne faut pas faire cette économie-là.

2120

LA PRÉSIDENTE :

2125 Est-ce que mes collègues... Oui?

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

2130 Concernant l'Agora de Daudelin, est-ce que c'est un problème social, un problème d'aménagement? C'est aussi une œuvre d'art. Pouvez-vous nous en dire un petit peu plus sur votre réflexion...

M. DINU BUMBARU :

2135 Écoutez, c'est un cas très intéressant, puis c'est aussi un... c'est un peu comme le canari dans la mine. Ça donne des indices sur le système. On a, Héritage Montréal... ce n'est pas que ça fasse l'unanimité par sa beauté, on s'entend, mais quand on y va à certaines heures de l'année, certains jours, il y a effectivement un génie qui habite cet endroit, qui a été pensé par Daudelin, qui n'a pas été achevé par la construction du lieu. Pourquoi? Parce que c'était un lieu
2140 qui se voulait une agora, donc entouré d'une ville active. Or, Viger et Saint-Antoine, dans ce coin-là, ce sont des bretelles d'autoroute.

 Donc, le lieu ne peut pas être porteur du blâme, en fait, servir de bouc émissaire pour des erreurs d'aménagement ou des parachèvements qui n'ont pas été complétés.

2145 Notre position sur l'Agora de Daudelin, c'est de donner la chance au coureur. Vous savez, si on avait pris... dans certains cas, on peut relocaliser des œuvres. Je ne veux pas entrer dans ce débat qui, en soi, mériterait une consultation indépendante et éclairée, mais ce qui serait intéressant, dans le cas de l'agora, c'est de faire une réflexion avec les tenant droit, les ayant droit, donc la famille, des architectes, des gens aussi du CHUM, puisque le CHUM qui arrive en face a une politique très volontaire sur l'intégration des arts à l'activité du CHUM. Il y aura une population de 10 000 habitants, occupants, est-ce qu'on n'a pas besoin d'une espèce d'endroit pour agréablement aller prendre son lunch? Peut-être que ça va aider à nous faire regarder les choses avec un autre regard.

2155

Vous savez que le Vieux-Montréal, il y a 50 ans, le regard qu'on portait là-dessus, c'était : jetez-moi ça à terre. Aujourd'hui, on a une consultation sur... il ne faut pas imaginer que notre regard acquis sur 20 ans d'abandon de ce lieu est le seul.

2160 Ce qu'il faudra absolument faire, c'est réaménager la partie centrale du carré Viger. Parce qu'on a deux bâtiments magnifiques : les Archives nationales, la gare Viger, on l'espère, sera revitalisée bientôt. Même le Centre culturel marocain, donc des contacts avec le monde, puis on a cet espace qui a été conçu d'une manière introvertie, entouré de grillage, de muraille. Ça, il faut absolument ouvrir ça.

2165 Quant à l'agora, il y a moyen de retravailler. Nous, on pense, au moins faire un exercice de réflexion ouvert plutôt que de faire un exercice en ayant conclu que ça va être jeté à terre. Et les façons dont c'est formulé là-dedans, ce n'est pas clair. Alors, peut-être qu'on devrait se donner un devoir de faire une évaluation patrimoniale, ce qu'on impose à bien des promoteurs, peut-être avoir un devoir d'exemplarité là-dessus.

2170

LA PRÉSIDENTE :

2175 Alors, écoutez, je pense qu'on va vous remercier infiniment, Monsieur Bumbaru. Ça a été très intéressant, comme d'habitude.

M. DINU BUMBARU :

2180 Peut-être un dernier mot, c'est qu'au niveau du patrimoine, le Vieux-Montréal... peut-être une métaphore qui serait utile, c'est d'en faire une locomotive pour le patrimoine. C'est-à-dire, la locomotive, elle est puissante, elle est capable de mener le chemin, mais il faut la rattacher au reste du train.

LA PRÉSIDENTE :

2185 Oui.

M. DINU BUMBARU :

2190 Et donc, soit par les promenades, des circuits, mais aussi, que les outils qu'on développe dans le Vieux – c'est un lieu d'excellence – on doit se donner le devoir de réussir au niveau financier, montage de projet, gestion, qualité de matériaux. On mentionne le trottoir devant l'hôtel de ville qui est dans un état lamentable 20 ans après être fait. C'est du granite, là, ça peut durer des millions d'années à l'état naturel, puis là, on a réussi à le détruire en 20 ans. C'est formidable.

2195 Mais il faut rattacher cette locomotive pour que les outils qu'on y découvre, bien, servent au patrimoine du reste de Montréal, pas juste en faire un corps étranger. Vous savez, c'est l'anniversaire de Copernic aujourd'hui. On a déplacé le centre de l'univers en changeant notre regard, puis ça a été très important. Puis cette révolution, on l'attend à travers ce Plan. Merci.

2200

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Alors, on va changer le sens de l'univers! Merci infiniment. J'appelle maintenant monsieur Vincent Léger. Bonsoir, Monsieur Léger.

2205

M. VINCENT LÉGER :

Bonsoir, bonsoir!

2210

LA PRÉSIDENTE :

Alors, on vous écoute. On a au total un maximum d'une vingtaine de minutes.

M. VINCENT LÉGER :

2215

Parfait, merci. Donc, mon nom est Vincent Léger, je suis consultant en développement socioéconomique durable, spécialisé en tourisme durable. C'est une présentation à titre personnel. Je voulais utiliser l'ordinateur, là. Je ne sais pas, j'ai une clé USB, je ne sais pas si...

2220

O.K. Donc, la présentation j'aimerais la titrer : « Pour un Vieux plus vert et plus plein air ». Et donc, c'est de peut-être apporter quelques nouvelles idées, nouvelles suggestions pour faire du neuf avec du vieux, en fait, le thème de la consultation.

LA PRÉSIDENTE :

2225

Ce n'est pas du neuf avec du vieux, mais ce n'est pas grave.

M. VINCENT LÉGER :

2230

Bien, enfin, je ne sais pas, là, j'ai perdu le titre.

LA PRÉSIDENTE :

2235

D'accord. Allez-y, allez-y, allez-y, on vous écoute.

M. VINCENT LÉGER :

2240

Enfin, moi, ça va concerner surtout la section sud-ouest et la région limitrophe du Vieux-Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

M. VINCENT LÉGER :

2245

Donc, on va parler un peu de ce coin-là. Donc, moi, je fais, c'est ça, depuis une quinzaine d'années, de la consultation en tourisme durable. J'en ai fait un peu partout, en fait dans différentes villes au Canada, Vancouver, Halifax, Fredericton, et je suis aussi un amateur de cyclotourisme, de vélo. Donc, je pense qu'il y a des possibilités de développement sur Montréal en termes de développer certains produits et forfaits touristiques plein air et/ou verts.

2250

Donc, j'ai eu l'occasion de faire une traversée du Canada en vélo, de Vancouver à Halifax. Je connais bien, bon, un peu ce domaine de faire du cyclotourisme pour des gens qui font des trajets plus ou moins longs. Également, j'organise des sorties en rabaska, à Montréal, depuis 2010, dans des canots rabaskas sur le canal Lachine, surtout à proximité du marché Atwater, ensuite sur la rivière des Prairies, dans le coin, bien, en fait, juste au nord de... en fait pas loin du métro Henri-Bourassa.

2255

Je fais partie d'un groupe qui s'intéresse à développer certains produits touristiques durables, un groupe qui s'appelle Boréaliste. Donc, c'est composé d'architectes, de designers. Donc, ce sont des gens qui sont intéressés à apporter de nouvelles solutions au développement touristique, donc des créations d'emploi pour Montréal, développement touristique, je dirais, plutôt dans le sens durable.

2260

On sait que le secteur touristique ça évolue. Ça fait que comme la société évolue, les produits, les intérêts, les méthodes de communication, de mise en marché, l'Internet et tout ça font qu'évidemment, bon, le secteur évolue.

2265

L'écotourisme se développe de plus en plus en Europe, surtout en Europe. On recherche des activités moins polluantes, plus actives. Donc, quelles activités ou quelle image verte pour le Vieux? Qu'est-ce qui serait possible? N'est-ce pas une question pas trop inintéressante? Là, je ne parle pas de faire du recyclage ou du compostage à trois voies, là.

2270

2275 Est-ce qu'il est possible ou avantageux de développer une image verte ou de verdissement ou de faire certains travaux de verdissement dans le Vieux-Montréal? Quel terrain et quel endroit pourraient être susceptibles à faire ce genre de développement? On regarde, comme je le mentionnais, beaucoup le secteur autour du Vieux-Port, Vieux-Montréal, disons, au sud de McGill.

2280 Les terrains riverains pour du développement riverain, dans le sens, pas nécessairement directement sur le fleuve, mais en proximité d'eau, sont de plus en plus convoités, donc de moins en moins disponibles pour faire du développement de planification, pour du développement touristique.

2285 Il y a eu évidemment beaucoup de projets de condominium dans la région limitrophe du Vieux-Montréal, on peut penser au bassin Peel. On pense qu'il y a des possibilités de développement qui mériteraient d'être considérées, parce qu'à un moment donné, si on laisse les terrains, en fait s'ils sont tous occupés par des projets de condominiums, qu'est-ce qui reste comme espace pour développer des projets stratégiques bien situés. Alors, je pense que c'est important d'y réfléchir.

2295 Une des propositions que nous avons soumises, il y a peut-être un an et demi ou deux, maintenant, concerne un développement d'une activité touristique urbaine qui se développe tranquillement dans certains pays; en fait, c'est le camping urbain. On a développé, en fait, certaines expertises, je dirais un regroupement de personnes intéressées et motivées a considéré le développement de produits écotouristiques sur certains terrains. On regarde sur l'ensemble de la ville, évidemment, de Montréal, il y a des terrains intéressants. Un des projets qui nous tient à cœur, c'est le développement de camping urbain.

2300 Le camping urbain se développe un peu en Europe. Les Américains, le gouvernement fédéral américain, par l'entremise du ministre Ken Salazar, le ministre de l'Intérieur, a annoncé qu'il désirait, aux États-Unis, réhabiliter des terrains qui étaient laissés pour compte, disons des terrains post-industriels, dans certaines grandes villes, pour essayer de, je dirais, développer des

2305 nouvelles attractions touristiques à peu de frais, de l'hébergement à peu de frais, face à la situation économique qu'on connaît, c'est-à-dire bien difficile pour beaucoup de pays.

2310 Donc, quelles sont les possibilités de développement touristique à peu de frais qui aideraient à créer des emplois, qui aideraient à l'image touristique? Est-ce qu'on a besoin nécessairement d'aller dans le béton? Donc, voilà certaines questions qu'on peut se poser.

2315 Le camping, comme on le voit sur cette maquette préliminaire, très préliminaire comme maquette, on veut un peu expliquer... là, on regarde un terrain qui est près du Vieux-Montréal. Ça pourrait s'installer plus sur les terrains du Vieux-Montréal, à certains endroits. C'est un terrain limitrophe, on parle du bassin Peel. Il y a une structure à quatre étages, je ne sais pas si on la voit bien. C'est une structure qui existe, qui a été créée par des architectes belges, qui est en opération. Il y a un camping flottant qu'on voit à la droite de l'image. Je ne sais pas si je peux l'agrandir? Non, je ne suis pas très bon avec les ordi, là.

2320 Donc, c'est une expérience plus, je dirais, plus innovatrice du camping. Il y a différentes formes de camping qui ont été développées. Je pense au groupe Cartier, en France, qui a développé certains produits de ce qu'ils appellent le Camping cinq étoiles, le Glam Camping. Donc, ce n'est pas parce qu'on propose, un camping cinq étoiles disons près du Vieux, ou dans le Vieux, mais c'est pour donner des exemples que c'est une forme de tourisme qui se développe et qui a une possibilité de création intéressante, donc autant au niveau du type de tente, d'hébergement, de quel type de tente on veut placer... en fait, tout peut être fait de façon écologique, évidemment, recyclé avec des matériaux recyclés, et cetera.

2330 Donc, aux États-Unis, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il développerait son premier projet de 650 emplacements dans un milieu urbain, à New York. Donc, on imagine facilement le coût d'un emplacement ou comme un terrain de cette envergure, qu'est-ce que ça représente comme coût dans une ville comme New York.

2335 Donc, le gouvernement a investi, je dirais, quand même substantiellement, le gouvernement fédéral, c'est-à-dire. Est-ce qu'il y a une possibilité de regarder pour ce genre de produit sur Montréal, près du Vieux, en proximité du Vieux?

2340 Voilà. Alors, je vous poserais la question, comment dynamiser l'offre touristique du Vieux-Montréal et de Montréal en général? Comment créer ces emplois d'une façon pragmatique, concrète, qui ne seront pas, je dirais, des moyens exorbitants, qui n'auront pas à faire faire dans la construction de béton.

LA PRÉSIDENTE :

2345 Il vous reste à peu près deux minutes.

M. VINCENT LÉGER :

Parfait. Je suis pas mal « on time ».

2350 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, puis monsieur Chénard va avoir une question.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

2355 Je voudrais au moins vous poser une question.

M. VINCENT LÉGER :

2360 Oui, O.K. Parfait. Donc, pour ce qui est d'un rapport coût-bénéfice, si on regarde, si on installe des développements touristiques, mettons, muséologiques, par exemple, est-ce que le retour sur l'investissement en termes de capital serait au rendez-vous?

2365 On pense qu'un investissement dans le tourisme vert, écologique, serait peut-être une porte intéressante à considérer.

2370 Donc, je pense qu'en bref, il est préférable d'aller dans le vert que dans le béton. Donc, voilà ma brève présentation, puis pour plus de détail, vous avez qu'à « googler » mon nom, Vincent Léger, camping ou Montréal. Vous allez trouver certaines des maquettes. Il y en a d'autres évidemment sur Montréal qui concernent plus l'est.

Donc, voilà. J'ai sauté quelques points, mais en fait, on va passer à la période des questions.

2375 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça fait partie des règles du jeu.

2380 **M. VINCENT LÉGER :**

Mais merci de votre attention.

LA PRÉSIDENTE :

2385 Merci bien. Monsieur Chénard.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

2390 Ces populations qui seraient, disons, sur le bassin Peel ou un terrain pas loin, est-ce qu'il y a des expériences ailleurs d'une certaine ampleur qui, desquelles on peut tirer des enseignements?

2395

M. VINCENT LÉGER :

Bien, il y a certains projets qui ont été installés, comme à Berlin par exemple, je pense à ce projet-là, qui est un projet... c'est certain qu'on est un peu... ce qui est intéressant, c'est qu'on est comme au début de cette possibilité. Alors, c'est certain qu'il n'y a pas 50 exemples. Ça, c'est un avantage en même temps.

2400

Je vais être très curieux du type de projet et du design, si on veut, du projet de Brooklyn, qui a été annoncé en juin 2011 par le gouvernement fédéral, qu'est-ce qui va sortir de terre là-bas, si on veut. Ça sera très intéressant de voir, mais je crois que si on veut rivaliser sur certains points, je crois que le point plein air et vert, ce n'est pas très dispendieux. Je crois qu'on a une île... en fait, au niveau des fleuves, des rivières, comparer à Hudson ou East River, je crois que n'importe quelle journée, je préférerais aller me baigner dans le fleuve, là.

2405

LA PRÉSIDENTE :

2410

Merci infiniment, Monsieur Léger, merci beaucoup.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

2415

Merci beaucoup.

M. VINCENT LÉGER :

Merci à vous.

2420

LA PRÉSIDENTE :

Alors, vous allez nous laisser... c'est parce qu'on n'avait pas de mémoire de votre part, mais tout a été enregistré.

2425

M. VINCENT LÉGER :

Parfait.

2430 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors donc, vos propos vont se retrouver sur le site Internet de l'Office. Merci beaucoup.

2435 **M. VINCENT LÉGER :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2440 Alors, notre invité suivant est monsieur Michel Dufresne de la firme IBI-CHBA. Bonsoir, Monsieur Dufresne.

M. MICHEL DUFRESNE :

2445 Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

Allez, on vous écoute.

2450

M. MICHEL DUFRESNE :

Je pense que je suis le dernier? Ou presque?

2455

LA PRÉSIDENTE :

Non. Il y a une dame après vous.

2460 **M. MICHEL DUFRESNE :**

Bon. Merci beaucoup, Madame la présidente, Messieurs les commissaires. Donc, c'est le groupe IBI-CHBA qui présente un mémoire ce soir, et on va se concentrer sur certains éléments du document qui a été présenté.

2465

Premièrement, bien sûr, le document et le Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal nous interpellent en tant que créateurs de milieux urbains. Pour les gens qui nous connaissent, on est impliqués dans des projets du Vieux-Montréal et ses environs depuis de nombreuses années, autant en tant que résidents, parce qu'on a eu nos bureaux d'affaires pendant de nombreuses années dans le Vieux-Montréal, et autant au niveau des réalisations des places publiques, des constructions résidentielles et autres.

2470

Donc, bien entendu, l'avenir du Vieux-Montréal soulève notre enthousiasme dans le cadre de ces consultations-là. Et on appuie, bien entendu, les objectifs du Plan de protection.

2475

Nous sommes cependant préoccupés par la pertinence des actions prioritaires qui sont proposées pour contribuer significativement à rehausser l'apparence du site patrimonial pour les fêtes du 375e. En d'autres termes, la question qu'on se pose c'est : est-ce que les actions prioritaires proposées, sont-elles suffisantes pour insuffler un changement positif et significatif dans le cadre de ce 375e anniversaire-là?

2480

Deuxième chose, deuxième question : la Ville de Montréal et ses partenaires proposent-ils un processus de planification et d'encadrement cohérent, voire inclusif, pour assurer la protection et la mise en valeur du Vieux-Montréal?

2485

On comprend qu'on souhaite se concentrer sur l'objet qui est le Vieux-Montréal, mais comme le disait Dinu : « Ce n'est pas un objet isolé, c'est un objet qui est encadré, qui est intégré dans une dynamique avec des quartiers avoisinants. »

2490 Donc, on va par la suite, évidemment, exposer les priorités qui nous apparaissent incontournables.

2495 Donc, c'est les points que je vais parler. Donc, sur la régénérescence significative du patrimoine urbain, processus cohérent de planification, et on va émettre des recommandations. Les questionnements, je vous en ai fait part.

2500 Donc, par rapport à la régénérescence significative du patrimoine urbain, bien entendu, le document est très intéressant pour saisir l'état de la situation et l'évolution du Vieux-Montréal. On constate la maîtrise des enjeux et la volonté d'intervenir à plusieurs niveaux, par les acteurs. On reste quand même sur notre faim. On demeure sur notre faim, entre autres sur les moyens ou sur les éléments qu'on juge comme étant les actions prioritaires.

2505 Quant à nous, ces actions-là sont plutôt de même nature – et je vais énumérer les trois qui font partie du document – sont plutôt d'ordre cosmétique ou d'une envergure technique étroitement circonscrite.

2510 Donc, on trouve ça étonnant que ces travaux de réfection, parce qu'on appelle ça des travaux de réfection, que la Ville, de toute façon, a le devoir de réaliser en bon propriétaire des espaces publics, qu'elle utilise dans le fond ou qu'elle cible ces actions-là ou ces travaux-là pour rehausser le Vieux-Montréal et particulièrement pour commémorer le 375e.

2515 L'enseignement des expériences européennes et américaines nous montre que la régénérescence des milieux urbains – puis qui est démontrée depuis plusieurs années – nous permet de dire que toute une série d'interventions concertées nous permet d'assurer un impact multidimensionnel des gestes qui vont être posés.

2520 À cet égard, si on prend l'exemple d'un projet très récent qui est la Place d'Armes, ce projet est exemplaire, en ce sens qu'on est intervenu non seulement sur les éléments de réfection, de refaire la voirie ou refaire le pavage, mais on a repensé les modes de déplacement de ces secteurs-là. On a pensé la mise en valeur du patrimoine. On a réaménagé la Place de façade à façade, et on a tenu compte de toute l'animation touristique et de l'accessibilité des lieux. Donc, c'était un tout.

2525 Ce n'était pas de refaire des trottoirs, repenser la plantation, mais c'était de dire : on est en train de revitaliser un lieu civique majeur, comment fait-on pour lui donner sa place, puis une signification très importante, puis porter toute l'attention, et dans un contexte, maintenant, qui est tout autre.

2530 On pense à la Place d'Armes, c'était avant un débarcadère d'autobus, de calèches, et cetera. C'était un peu tout, quoi. On a dit : remettons la Place d'Armes à sa juste place, c'est-à-dire un lieu piéton, un des lieux les plus significatifs du Vieux-Montréal, et il faut l'approcher dans toutes ses dimensions.

2535 Donc, il y a trois actions qui sont proposées – dans le fond, elles sont ici. Donc, on propose entre autres un accueil de qualité par des interventions sur la station de Champ-de-Mars, des réaménagements de la rue Notre-Dame, la place Jacques-Cartier et le boulevard Saint-Laurent.

2540 Alors, quant à nous, c'est bien entendu que c'est la porte d'entrée, une des portes d'entrée du Vieux-Montréal très importantes. Ça fait plus de 20 ans qu'on décrit que c'est un lieu qui est absolument épouvantable, mais dans les opérations qu'on propose, on dit : on ne pourra pas intervenir tout de suite sur la bretelle. Cependant, ce qu'on va faire, c'est réaménager le tunnel dans l'attente qu'il y ait un projet plus vaste, tandis que déjà, actuellement, il y a toute une série de travaux très importants qui se font par la construction du CHUM ou du Centre de
2545 recherche, qui fait en sorte déjà qu'on prévoit des interventions sur le domaine public, qu'on prévoit la réfection de ces secteurs-là.

2550 Donc, pour nous, on se dit : « Est-ce que c'est vraiment stratégique de faire des interventions qui ont plutôt un caractère temporaire? Donc, on refait le tunnel parce qu'il est vétuste, mais on sait que tôt ou tard, peut-être qu'on va l'éliminer ou qu'on va repenser la façon de traverser ou de se rendre d'un point à l'autre.

2555 Donc, pour nous, encore une fois, c'est en lien, je vous dirais, avec ce qu'on appelle, nous, la planification longtemps différée du recouvrement de Ville-Marie. Pour nous, c'est une intervention qui est ponctuelle qu'on comprend très bien que dans le cadre d'un objectif de 2017, il nous reste à peine quatre ans, il faut quand même se donner des objectifs réalistes, mais on pense que tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas une vision très claire de cet espace-là qui est tout le secteur de Ville-Marie, on va continuer à faire des interventions ponctuelles qui n'auront pas l'impact qui est souhaité.

2560 Moi, je reprends un peu, entre autres, ce que Dinu disait : « Si on n'a pas une vision claire de ce qui sera construit, pas construit, aménagé en espace vert, dans quelle densité, dans quelle hauteur, on va laisser cours à tous les projets ponctuels qui s'enlignent de plus en plus, et on va réagir au fur et à mesure, pour chacun des projets qui vont venir s'enligner le long de Saint-Antoine ou le long des autres... Viger, de part et d'autre de Ville-Marie. »

2570 Donc, il faut avoir une vision très claire de ce secteur-là, parce que c'est le parvis du Vieux-Montréal. Et je suis entièrement d'accord avec Dinu, qu'on ne peut pas le laisser sur une approche de dire : il faut construire, il faut densifier, il faut mettre très haut. On va créer une enclave ou, en tout cas, une nouvelle forteresse autour du Vieux-Montréal.

2575 Donc, je ne questionne pas la pertinence de construire, pas construire, pas assez ou trop, mais plutôt dire : il faudrait qu'on ait une vision très claire de cet espace-là pour, après, dire : voilà les différentes interventions qui sont requises pour créer les liens avec le Vieux-Montréal et améliorer la perception qu'on a du Vieux-Montréal vers d'autres parties ou vice et versa. »

 La deuxième action qui était proposée, c'est la rue Notre-Dame. Encore une fois, selon nous, oui, il faut le faire. Comme propriétaire de l'emprise publique, la Ville de Montréal a la

2580 responsabilité d'entretenir, d'embellir, et cetera, mais encore là, on se pose la question : dans quelle mesure ça s'inscrit dans une volonté de commémorer le 375e anniversaire de la Ville de Montréal?

2585 On prend, à titre d'exemple, les travaux qui se sont faits sur la rue McGill, qui sont des travaux magnifiques, où on a pris de bout en bout la rue, on l'a rénovée, mais on ne l'a pas fait dans le cadre d'un évènement ou d'une commémoration. On l'a fait parce que c'était le temps de la rénover et de la faire, et on va la faire correcte.

2590 Donc, pour nous, c'est vraiment, comme on dit – excusez l'anglicisme – du day-to-day, c'est de l'entretien. C'est des choses qui devraient être faites dans un cadre normal d'une gestion d'une ville, et non pas pour dire : voilà les éléments prioritaires qu'on veut faire ressortir pour le 375e anniversaire.

2595 Je vais assez rapidement parce que le texte a quand même 10 pages, je ne voulais pas vous faire toute la lecture.

2600 Encore une fois, la place Jacques-Cartier, pour nous, qui est la troisième priorité, il y a quand même eu des travaux majeurs qui ont été effectués il y a quelques années sur les revêtements de surface, les plantations et tout. Alors, on reste un peu perplexes devant le fait qu'on juge prioritaire de s'entendre entre les commerçants sur l'aménagement des terrasses, qu'on considère que c'est de la gestion normale d'une municipalité et que ça ne devrait pas être l'élément central d'une action à faire pour le 375e. C'est quelque chose qui devrait être mis en place et en force, l'année 1, ou de façon continue, quand on émet les permis saisonniers pour l'occupation à des fins de terrasses. Donc, on pense encore que c'est un peu limité, puis ça manque un peu d'envergure, je vous dirais, comme type de projet.

2605 Et ce n'est pas parce qu'on dit que ce n'est pas nécessaire de le faire. En effet, on le constate, les terrasses c'est un peu n'importe quoi, n'importe quel matériau, n'importe quel mobilier, mais on pense que ça peut se faire de façon assez simple dans une gestion par les différents services concernés.

2610 Je termine avec le boulevard Saint-Laurent qui, peut-être le seul point, de fait, Saint-Laurent dans la section du Vieux-Montréal est à faire depuis fort longtemps. On pense toutefois que compte tenu de l'importance de la rue Saint-Laurent, il faut qu'elle soit prise dans une dimension un peu plus large, un peu plus longue, c'est-à-dire à partir du Vieux-Port jusqu'à, au moins la rue Sherbrooke, puisqu'on a fait l'autre tronçon au nord, mais qu'on essaie de le
2615 regarder dans un tout et non pas par segment. Parce que la volonté c'est bien de faire en sorte qu'il y ait un parcours qui soit intéressant, continue et de qualité et puis qu'il y ait une certaine structure d'organisation qui est la même d'un secteur à l'autre.

2620 Donc, on se dit oui, il faut le faire, elle est due dans cette section-là, mais il faut le regarder dans une perspective plus large que strictement dire : à l'intérieur de l'arrondissement, on va intervenir là, puis on verra plus tard qu'est-ce qui se passe de l'autre côté.

2625 Le deuxième point qu'on veut amener, c'est sur le processus cohérent de planification et d'encadrement. Et peut-être les trois éléments qu'on veut noter, et je reviens un petit peu sur l'aspect des franges, c'est l'incidence des développements dans les quartiers limitrophes sur le paysage du Vieux-Montréal.

2630 Je pense qu'en ce sens-là, on rejoint beaucoup les préoccupations de monsieur Bumberu. L'interface du Vieux-Port, vous n'êtes pas sans savoir qu'on est un peu inquiets que la Société du Vieux-Port de Montréal et le Vieux-Port sont pris en charge par la Société immobilière du Canada, donc qui n'a pas nécessairement la même mission. Donc, dans quelle mesure on ne va pas faire une volte-face à une vocation qu'on a préservée depuis les consultations publiques de 1992, si je me rappelle bien, comme étant un lieu d'accès public et entièrement dédié au public.

2635 Et, finalement, l'interface silo numéro 5 et Pointe-du-Moulin. Alors, je ne veux pas m'étendre sur la partie de Ville-Marie, mais ça revient encore à dire que tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas une vision très claire de cette section-là, du parvis du Vieux-Montréal et de l'approche qu'on va faire pour le recouvrement de Ville-Marie, on va continuellement faire des
2640 interventions très ponctuelles, et on va être sujet à toutes les pressions immobilières qui se

2645 pressent aux portes de la ville, et là, on va encore une fois réagir à la pièce. Donc, tant qu'on n'aura pas une vision claire sur ce qui devrait être construit et pas construit, pour toutes les raisons entre autres évoquées par Dinu, entre autres, ou sans doute d'autres participants. Et ça, pour nous, c'est important d'avoir cette vision-là. Pas de toute la faire pour 2017, mais au moins de la véhiculer, de la transmettre et de la voir parmi les éléments importants qu'on va amener et que, on va intervenir... qui va dicter, dans le fond, les interventions de 2017.

2650 Même chose pour l'interface avec le Vieux-Port. On voit très bien dans la partie ouest, que tant et aussi longtemps qu'on va penser que c'est deux propriétaires fonciers différents, gestion Ville, gestion Vieux-Port, Société du Vieux-Port, et que c'est deux entités distinctes, on va continuer à voir ces aberrations-là, où on a créé cette espèce de frange plantée là, qui fait en sorte que le promeneur ne sait pas que le fleuve est là, ne sait pas qu'il y a une activité liée au port. Et pour nous, c'est un des secteurs prioritaires en termes d'intervention.

2655 Et même chose pour les consultations qu'il y a eues, il n'y a pas très longtemps, sur le silo numéro 5, à votre droite. En fait, il y a eu un groupe qui a eu l'idée tout simplement de l'éclairer. Ça a suffi à ce que soudainement, on le découvre. Maintenant, la question qu'on se pose c'est comment l'habiter, l'occuper et autre. Et on est en attente de voir quelles sont les directions qu'on va prendre, mais c'est clair que dans cette section-là du Vieux-Montréal et du
2660 Vieux-Port, ça va être déterminant ce qu'on va venir faire comme vocation et comme appropriation sur cette partie-là du territoire.

2665 Alors, maintenant, quelles sont nos recommandations quant aux actions prioritaires. Et encore une fois, je tiens à souligner que toutes les actions qui sont proposées dans le document sont nécessaires. On n'est pas en train de dire qu'il ne faut pas faire la réfection de la rue Notre-Dame, qu'il ne faut pas repenser les terrasses et autres. Mais on se dit juste : comment inscrire, dans le cadre du 375e anniversaire, des projets significatifs.

2670 Alors, on vous a montré trois projets qui ont été faits dans le cadre des dernières années. Il y a la place d'Armes, place Riopelle, place D'Youville dans la phase 1. C'est trois projets qui ont été extrêmement significatifs en termes d'apport et de qualité d'aménagement, mais aussi au

2675 niveau de l'impact que ça a eu sur les développements autour. Donc, dans les trois cas, ça a été une stratégie publique d'investir dans le domaine public, et de faire en sorte de faciliter l'investissement privé sur tous les bâtiments avoisinants. Et on s'est retrouvé en présence de projets de très grande qualité.

2680 Donc, il faut s'outiller, il faut avoir toute une série de mesures très importantes, réglementaires, pour s'assurer que les interventions qu'on va faire dans le domaine public viennent se répercuter sur les secteurs avoisinants, avec des balises, bien entendu.

2685 Alors, les trois projets que, nous, on pense qui devraient être dans la mire de la Ville ou de la commission dans vos recommandations, c'est entre autres la place D'Youville, phase 2. Quant à nous, c'est presque aberrant qu'on doit attendre 15 ans plus tard pour faire une deuxième phase, qu'on assiste à un stationnement à l'abandon depuis de nombreuses années, qui est dans le cœur du Vieux-Montréal et dans un secteur des plus stratégiques du Vieux-Montréal, à partir de la rue McGill.

2690 Il faut penser que tous les développements qui se font en ce moment dans le Faubourg des Récollets, c'est la porte d'entrée vers le Vieux-Montréal, c'est comme la brèche paysagère, et on pense que ce projet-là devrait être un des projets du 375e.

2695 C'est un projet qui est sur les tables à dessin ou sur les ordinateurs depuis fort longtemps et, dans le fond, je pense que la collectivité, autant du Vieux-Montréal que métropolitaine est en attente que ce projet-là soit annoncé de façon... et actuellement, dans les documents, il n'y a pas de date. Ce n'est même pas dans un horizon, il n'y a pas de date, tout simplement.

2700 Deuxième projet c'est la rue de la Commune Ouest. On a fait un magnifique projet dans la partie est. Quand je dis « on » c'est la Ville de Montréal qui avait fait ce projet de réaménagement à partir de Saint-Laurent jusqu'à Berri. Ce projet-là, maintenant, est à maturité, a plus de 15 ans. On a même refait par deux fois les pavages sur la chaussée, on est toujours en attente de faire la partie ouest de la rue de la Commune.

2705

Pourtant, tous les promoteurs immobiliers étaient présents. Le 1, McGill, Quai de la Commune, tous les projets de Faubourg des Récollets, tous les projets immobiliers ont suivi, mais la partie publique de la Ville n'a pas suivi.

2710

Donc, les promoteurs sont là et la plupart des projets c'est des projets résidentiels. Donc, les gens qui ont amené les nouvelles clientèles en amenant ces nouveaux projets résidentiels là, bien, on est toujours en attente que le domaine public soit réinvesti et réaménagé. Donc, on pense que cette rue-là devrait être également, dans la portion ouest du moins, comme faisant partie des projets du 375e.

2715

Dernier, la rue Saint-Paul. On mentionne que la rue Saint-Paul Est fait l'objet du programme triennal 2012-2015, et ce qu'on voit à gauche c'est la partie est. Quant à moi et quant à nous, on voit un projet qui a une certaine qualité, un beau pavé, des trottoirs en pavé. Il y a eu des efforts très importants mis dans les années 70, et pourtant, on parle de faire des travaux sur cette section-là. Et c'est reporté dans une phase ultérieure, sans date, la partie ouest de la place Jacques-Cartier.

2720

Donc, on se pose des questions, on dit : il n'y a pas de travaux sur la partie ouest encore. Il y a des trottoirs d'à peine 1,50 mètre. Puis là, j'ai mis la plus belle photo, je pourrais vous montrer la pire, avec des trottoirs en asphalte, et tout, au moins jusqu'à Saint-Laurent. Est-ce que ce tronçon-là, on pourrait le faire pour qu'il y ait une certaine continuité entre les deux parties de part et d'autre? Puis on comprend difficilement qu'on veut redéfaire cette partie-là, dans l'horizon de 2012-2015, mais qu'on va être encore en attente pour la partie qui en a le plus besoin.

2725

2730

Donc, on se dit : il y a des projets intéressants, il y a des actions prioritaires qui, quant à nous, seraient plus importantes sur l'effet de retombées, l'effet de levier sur les développements, que repenser la mise en valeur de certaines rues.

Notre-Dame peut se faire, mais elle peut se faire dans un contexte normal de : on a un budget, on va refaire ce tronçon de rue là cette année, mais pas pour dire : on commémore le 375e.

2735 Donc, en conclusion – je pense que je suis à ma conclusion – donc c'est le devoir de la Ville de Montréal d'offrir des espaces publics cohérents, en assurant le parachèvement des projets qu'elle amorce. Et malheureusement, on a noté, il y a beaucoup de projets qui sont mis, qui sont en attente et qui sont inachevés, comme les trois lieux qu'on vous a mentionnés.

2740 Donc, sans qu'on minimise l'intérêt des actions prioritaires proposées au Plan, c'était primordial pour nous de s'interroger sur le statu quo qui est imposé sur certains projets identitaires du Vieux-Montréal, qui sont ces trois projets-là. On ne comprend pas.

2745 Donc, quant à nous, la planification, la réalisation de projets structurants, comme fut le réaménagement de la place d'Armes – ou je pourrais en nommer plein d'autres, je n'en nomme qu'un, parce que c'est peut-être le plus récent –, permet un arrimage étroit entre les orientations et les politiques municipales, les outils de planification, l'intervention sur le domaine public, et ce, de façon transversale entre les différents départements de la Ville.

2750 Donc, si on continue dans cette approche-là qui est, je vous dirais, pour place d'Armes, square Victoria, square Dorchester, comme on a fait dans les dernières années, pour ne nommer que les plus récents, on va dans la bonne direction, mais il faut peut-être cibler les bons projets dans le cadre du 375e. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2755 Merci infiniment, Monsieur Dufresne. Votre exposé est très, très clair. Et en ce sens-là, je pense qu'il nous permet, effectivement, de voir apparaître votre logique et de voir apparaître aussi les éléments sur lesquels vous souhaitez que l'emphase soit mise, tout en comprenant aussi comment vous interprétez les choix faits par la Ville de Montréal.

2760 Par contre, il y a un élément que vous n'avez pas mentionné qui, pour nous aussi, est important. Vous mentionnez qu'un – puis là, je veux être sûre qu'on vous interprète comme il faut – un moratoire sur le développement privé devrait être instauré, et une vision concertée des lieux, parce que vous jugez nécessaire que cette vision soit développée avant que certains

2765 projets, à la pièce, ne nuisent, et de plein droit, à la mise en valeur du Vieux-Montréal. Donc, avant que certains projets soient traités à la pièce ou que certains projets, de plein droit, viennent nuire à la mise en valeur du Vieux-Montréal.

2770 Alors, est-ce qu'on comprend bien que vous nous dites, au fond : il est très important que la vision, dans le cadre du Plan de développement, soit déployée plus, que le Plan de protection intègre les projets limitrophes au Vieux-Montréal, grâce à une planification concertée de ces mesures – donc, qu'on pousse plus loin les limites et qu'on intègre les projets limitrophes –, qu'entretiens un moratoire sur les développements privés, à court terme, soit instauré, pour qu'on puisse faire ce développement de la vision et de la planification concertées, et que les efforts soient mis sur la complétion de ce qui a déjà été amorcé?

M. MICHEL DUFRESNE :

2780 Bien, je vous dirais que l'idée du moratoire, c'est davantage pour les secteurs limitrophes, et je pense plus particulièrement au secteur du recouvrement Ville-Marie.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

2785

M. MICHEL DUFRESNE :

2790 C'est-à-dire qu'on a statué sur différentes stratégies de recouvrement, on a statué sur la mise en valeur de certains axes nord-sud, et dans le cadre des consultations qu'il y a eu sur les révisions des densités et des hauteurs. Donc, on a compris qu'il y avait une volonté, aussi, dans certains secteurs d'accroître, dans d'autres, de restreindre les hauteurs.

2795 Mais encore une fois, on n'a pas une vision d'ensemble. Et actuellement, on le sait, que ce soit avec le CHUM ou d'autres secteurs, il y a des développeurs qui maintenant sont prêts à développer.

LA PRÉSIDENTE :

Oui, c'est ça.

2800 **M. MICHEL DUFRESNE :**

Alors, on va réagir à ce lot-là, à ce lot-là, à ce lot-là, et la réaction va se faire en fonction du projet qui est mis sur la table : « Je veux une tour de 20 étages, qu'en pensez-vous? Peut-être qu'on pourrait faire 15? »

2805

Donc, autant pour les promoteurs que pour la Ville, il faudrait qu'on ait une idée un peu plus claire de ce qui est attendu comme développement de ce secteur-là en termes de construit, pas construit et en quelle hauteur, pour qu'on puisse déjà avoir une idée sur quel pied danser, si on peut dire. Prenons plus clairement, tout le monde se pose la question sur : devant l'hôtel de ville, est-ce qu'on construit, on ne construit pas? C'est là qu'il y a le plus d'opportunités de construire dans le recouvrement de Ville-Marie. Mais est-ce que c'est une bonne idée?

2810

Est-ce qu'au contraire, comme disait Dinu, c'est la seule fenêtre qu'on a de la montagne vers le Vieux-Montréal ou du Vieux-Montréal vers la montagne, cette fenêtre aussi grande, est-ce qu'on va se dire : « Non, non, on va faire 10 étages plutôt que 8 ou 12 plutôt que 14 »?

2815

Donc, il va falloir qu'il y ait des choix qui soient faits puis qu'ils soient faits en fonction de dire : ces parties-là ne seront pas construites, celles-ci le seront et sous quelles conditions. Et là, les promoteurs peuvent s'enligner là-dessus. Et les consultants aussi, bien entendu.

2820

LA PRÉSIDENTE :

Aussi. Votre avis professionnel sur le territoire qui devrait être sous moratoire, plus exactement?

2825

M. MICHEL DUFRESNE :

2830 Je n'oserais pas me prononcer, parce que je suis sûr qu'il y a des promoteurs qui vont m'appeler demain puis qui vont m'engueuler.

LA PRÉSIDENTE :

2835 Bien, donnez-nous quelque chose d'approximatif. Tantôt vous avez dit : le territoire de recouvrement de l'autoroute Ville-Marie...

M. MICHEL DUFRESNE :

2840 Mais je veux dire, entre le Palais des Congrès, parce que c'est construit jusqu'au Palais des Congrès, bon, toute la partie des complexes hospitaliers est en voie de l'être, mais il y a encore beaucoup de secteurs jusqu'à, à peu près, le pont Jacques-Cartier, je vous dirais. Donc, c'est dans ces secteurs-là où on aurait besoin... ou peut-être jusqu'à Berri, là, du moins?

LA PRÉSIDENTE :

2845 Oui.

M. MICHEL DUFRESNE :

2850 On aurait besoin de réfléchir sur dire : bon, qu'est-ce qu'on pense qui pourrait être construit, pas construit, sans nuire au lien puis à la perception qu'on a du Vieux-Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

2855 D'accord.

M. MICHEL DUFRESNE :

2860 Puis, tu sais, le moratoire, il faut s'entendre. Ce n'est pas un moratoire de cinq ans. Ce n'est pas un moratoire indéfini, ce n'est pas comme une réserve foncière où on a deux, trois ans pour y réfléchir. Il y a eu tellement d'études de faites sur ces territoires-là, qu'on pourrait rapidement statuer sur ce qui serait à développer ou non. C'est un choix politique.

LA PRÉSIDENTE :

2865 D'accord. Vous avez une idée, compte tenu de la disponibilité des études, déjà, de ce que ça peut vouloir dire le court terme? Parce qu'effectivement, vous identifiez ça comme étant un élément à court terme. Donc, le moratoire pourrait durer combien de temps, de telle sorte que la planification puisse se faire de façon efficace? Si les études existent déjà, est-ce que c'est une
2870 opération de...

M. MICHEL DUFRESNE :

2875 Bien, pour moi, ce n'est pas une question d'un an, deux ans. Je vous dirais qu'actuellement, on le voit, là. Avec les projets hospitaliers, que ce soit le CHUM ou le Centre de recherche, les projets se pointent, là. Donc, que ce soit des projets résidentiels, des projets commerciaux, des projets de bureaux en lien avec le réseau hospitalier, ils sont là, à nos portes, s'ils ne sont pas déjà sur les tables à dessin, comme on dit.

2880 Donc là, en ce moment, les gens de la Ville, d'après moi, les conseillers en aménagement sont aux prises avec ça. Ils sont pris à réagir à un projet qui est mis sur la table conformément à une certaine densité ou à une démarche de consultation publique visant à changer certains paramètres.

2885 Donc, je pense qu'on devrait au moins se donner un calendrier pour dire... ou la Ville devrait dire : « Regardez, pour un an ou deux, je vais déposer quelque chose, puis on va s'entendre sur ce qui va être admissible ou non dans les développements. »

LA PRÉSIDENTE :

2890 D'accord. Monsieur Bergeron.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

2895 Bonsoir, Monsieur Dufresne. Deux petites questions, et une qui concerne la place D'Youville. On a eu les représentants du musée de la Pointe-à-Callière, tantôt, qui sont venus nous parler de leur fameux projet d'expansion quasiment jusqu'à la rue McGill. Et on nous disait que pour la partie supérieure, donc la partie extérieure, que les travaux n'étaient pas très avancés, nécessairement, pour s'assurer qu'au même moment où ils auraient le déploiement de tout leur musée souterrain, que la partie extérieure, elle, n'était pas très avancée. Est-ce qu'on
2900 est...

M. MICHEL DUFRESNE :

2905 La partie, vous voulez dire?

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

Comme tout le design urbain extérieur.

2910 **M. MICHEL DUFRESNE :**

Malheureusement, je n'ai pas vu la dernière mouture de leur projet, je ne pourrais pas me prononcer, puis je n'ai pas assisté malheureusement à leur dépôt de mémoire.

2915 Mais je veux dire, moi, mon seul point c'est que ça fait 15 ans que la phase 1 est faite. Je comprends difficilement que 15 ans plus tard, on n'a pas pu prendre une décision sur la façon de l'aborder, cette place-là, ou cette portion-là, tenant compte du projet de Pointe-à-Callière.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

2920

O.K. Donc, ce qu'on voit comme dessin, c'est plus un concept d'aménagement qu'un plan d'aménagement?

M. MICHEL DUFRESNE :

2925

Non, c'était un plan qui avait été retenu dans le cadre d'un concours et qui devait se réaliser intégralement. Mais il n'y a eu aucune décision sur la phase 2, sur la nature des aménagements qui seront faits.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

2930

D'accord. L'autre question, ça concerne l'aménagement de la rue de la Commune dans la portion ouest.

M. MICHEL DUFRESNE :

2935

Oui.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

2940

Naturellement, vous nous avez dit que pour la rue Saint-Laurent, on devrait avoir un regard jusqu'à la rue Saint-Laurent. Est-ce que pour la rue de la Commune, on ne devrait pas avoir un regard jusque dans Griffintown ou, par exemple, il y a un important développement immobilier qui va traverser. Est-ce qu'on ne devrait pas aussi...

2945

M. MICHEL DUFRESNE :

2950

Bien, la rue de la Commune aboutit à peu près là où se trouve le pont Mill actuellement. Donc, on devrait au moins se rendre jusqu'au bout du front de la rue de la Commune, parce qu'après, on tombe plutôt sur les petites rues... là, j'oublie le nom, je pense que c'est Brennan ou quelque chose du genre. Mais de fait, il faut prendre la rue de la Commune dans toute sa dimension d'est en ouest. Sachant que la partie est, il y a déjà eu une approche très claire sur sa facture urbaine.

2955

LA PRÉSIDENTE :

2960

Monsieur Chénard? Non? Ça a été répondu. Bien, merci beaucoup.

M. MICHEL DUFRESNE :

Merci beaucoup.

2965

LA PRÉSIDENTE :

Très intéressant. Madame Annie Girard. Est-ce qu'elle est là madame Girard? Elle est là? Madame Girard. Alors, on vous écoute. Commencez puis vous nous présenterez votre partie visuelle après.

2970

Mme ANNIE GIRARD :

Il n'y a pas de partie visuelle. Il n'y a pas de partie visuelle, en fait, c'était plutôt mes notes. Heureusement que je sais à peu près ce dont je voulais parler.

2975

Alors, bonsoir!

2980 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir!

2985 **Mme ANNIE GIRARD :**

Je suis très contente d'être là. Merci beaucoup de m'accueillir puis de me permettre de m'exprimer.

2990 **LA PRÉSIDENTE :**

Un peu plus fort, en face du micro.

Mme ANNIE GIRARD :

2995 Oui. Et puis je pense que c'est vraiment une bonne qu'il y ait cette consultation-là, pour qu'on puisse un peu ouvrir, ouvrir puis mettre des choses au clair, des affaires qui ne sont souvent pas dites ou souvent pas posées comme question.

3000 Alors, je voudrais commencer par la conférence à laquelle j'ai assisté il y a 15 ans, qui était une conférence donnée par un monsieur dont j'oublie le nom par cœur, et qui était le deuxième du Service de la culture de la Ville de Québec.

3005 Il nous expliquait comment, un jour, il avait dû remplacer son patron pour aller rencontrer le maire L'Allier à une réunion. Et le maire L'Allier lui a posé la question : « À quoi ça sert des artistes dans une ville, Monsieur? » Alors, ce monsieur-là – dont je vais vous dire le nom tantôt – avait une maîtrise en Histoire de l'art, alors il a débité ce que les gens qui sont en histoire de l'art savent souvent, de l'utilité des artistes dans une ville et de ce qui se passe avec les artistes. Et puis vous allez voir que ça l'a un rapport vraiment direct avec le Vieux-Montréal, si on se reporte, il y a une quarantaine ou une cinquantaine d'années passées.

3010

Donc, les artistes sont des gens qui ont souvent besoin de beaucoup d'espace pour travailler puis pour produire, mais qui, en même temps, on peu d'argent. Donc, ils vont souvent se retrouver dans des quartiers un peu industriels, un peu décrépis, en mauvais état où les loyers ne sont pas chers ou très peu chers, afin d'avoir ces espaces-là.

3015

Et puis donc, comme ils sont très créatifs puis qu'ils ont besoin de pouvoir avoir ces espaces-là, ils vont rénover, retaper et ils vont faire preuve de créativité, et puis ça va devenir un quartier qui va commencer à avoir beaucoup de cachet. Il y a des boutiques qui vont s'ouvrir, des galeries, toutes sortes de choses qui vont donner encore plus de cachet.

3020

Les gens vont trouver ça sympathique et puis ils vont venir visiter ces quartiers-là, passer de plus en plus de temps dans les cafés, les restaurants, les boutiques, vont vouloir déménager dans le coin, vont s'acheter des appartements, des maisons qu'ils vont aussi vouloir rénover, retaper, auxquels donner du cachet.

3025

Et petit à petit, on va demander aussi de, avec cette nouvelle population-là, à la Ville, disons, rénover les infrastructures qui étaient aussi décrépites, puis à l'abandon. Donc, la Ville va investir beaucoup d'argent là-dedans en espoir d'un retour, évidemment, en taxes et en différents prélèvements que la Ville fait sur des choses comme ça.

3030

Et petit à petit, les promoteurs vont s'y mettre, donc les prix vont monter. Ensuite, ça va être la spéculation. Les prix vont devenir encore plus élevés. Et puis, à ce moment-là, bien, à un moment donné, les artistes ne pourront plus se permettre ces loyers-là et vont devoir partir.

3035

Ce qui fait que peu après, bien, petit à petit le cachet va s'en aller, et puis les gens qui ont acheté à fort prix vont être déçus, parce que leur quartier est redevenu un quartier ordinaire et plus terne. Et puis la Ville, bien, les investissements de millions qu'elle a faits pour le mobilier urbain et les infrastructures, bien, ça devient une perte parce que les rentrées qu'ils espéraient au niveau taxes, bien, ne seront pas ce qui était attendu.

3040

Donc, quand ce monsieur-là a expliqué ces choses-là au maire L'Allier, donc ce personnage-là du Service de la culture s'appelait monsieur Jacques Genest, et puis il a travaillé – maintenant il est à la retraite – il a travaillé au Service de la culture de la Ville de Québec pendant longtemps.

3045

Donc ça, c'est une histoire qui est classique et bien connue. Ça s'est passé à plusieurs reprises depuis Greenwich Village jusqu'au Lower East Side à New York. Ça s'est passé à Montmartre, on a qu'à penser à l'époque de Picasso. Ils ne sont pas allés là parce que c'était un quartier huppé, pourtant c'est devenu un quartier très cher maintenant à Paris, Montparnasse. Et ça s'est passé dans plusieurs autres quartiers de la ville de Montréal. Tantôt quelqu'un me mentionnait que c'est ce qui s'est passé aussi à Berlin, depuis la réunification avec Berlin Est. Au début, les artistes sont allés puis maintenant ce n'est même plus achetable. Et puis ça s'est passé aussi dans le Vieux-Montréal.

3050

3055

On peut se rappeler qu'à l'époque du *Refus global*, il y avait beaucoup d'artistes dans le Vieux-Montréal. Et puis, ça a été les premiers qui ont réinvesti ces endroits-là qu'on voulait raser à une certaine époque. D'accord? Ils se sont battus beaucoup auprès de d'autres gens, auprès des urbanistes, mais ils se sont battus aussi pour la préservation de la beauté de ces vieilles pierres-là, qu'on ne voyait pas à l'époque nécessairement.

3060

Donc, voilà. Donc, quand monsieur Genest a exposé ça au maire L'Allier, le maire L'Allier lui a répondu ensuite : « Qu'est-ce qu'on peut faire? » Et puis ils ont ciblé le quartier Saint-Roch, qui était complètement à l'abandon à l'époque, qui avait un mail piétonnier qui était en ruine. Ce n'était qu'une place vraiment décrépite. On a accordé des subventions aux artistes, des subventions du ministère des Affaires municipales pour la rénovation des logements, on les a données aux artistes pour qu'ils puissent faire la mise de fonds pour acheter leur lieu de production, et de cette façon, être à l'abri des spéculateurs.

3065

3070

Depuis, Saint-Roch est resté un quartier dynamique, branché et florissant. Je viens d'aller voir ça aujourd'hui même sur le site du quartier Saint-Roch, qui accueille aussi plusieurs

institutions universitaires, gouvernementales comme l'Institut d'administration publique, l'IAP, et puis un département, un gros pavillon de l'Université Laval.

3075 Donc, c'est ce qui s'est passé un peu dans le Vieux-Montréal. Puis, bon, depuis, on le sait que depuis beaucoup d'années, les spéculateurs ont fait leur œuvre et il ne reste presque aucun atelier d'artistes dans le Vieux-Montréal. Il subsiste quelques traces de ce passé, comme la Coopérative des artisans l'Empreinte et la Guilde graphique.

3080 L'Hôtel Nelson, où tant d'artistes de la scène ont fait leur premier pas, est mort depuis longtemps. Une des rares opportunités pour les visiteurs de voir la vie créative en action et d'aller visiter les artistes de rue du Vieux-Montréal. Par artiste de rue, j'entends aussi bien les artisans que les artistes graphiques que les portraitistes, caricaturistes et musiciens et les gens qui font des spectacles, d'accord? Tout ça, pour moi, je les rentre dans la catégorie « artistes de rue ».

3085 Alors, c'est une des seules occasions dans le Vieux-Montréal, pour les gens, d'avoir un contact de plain-pied avec des artistes et créateurs. Et puis, j'irais même jusqu'à dire que dans le Vieux-Montréal, qui est devenu tellement commercial et tellement touristique, au niveau très commercial, c'est un des seuls et derniers espaces d'échanges ouverts et gratuits avec les gens.

3090 Et parlant de patrimoine, il ne faut pas perdre de vue non plus que Montréal, le Vieux-Montréal est une des seules trois villes fortifiées en Amérique du Nord, qui reste. Tout le reste a été rasé partout. Il y a Québec, Montréal et puis Sainte-Augustine en Floride. C'est les seules trois villes vraiment anciennes comme ça, qui datent de la découverte et de la première colonisation en Amérique du Nord.

3095 En particulier, Québec aussi fait partie de l'Organisation des villes du patrimoine mondial, à la fondation de laquelle a participé très activement le maire L'Allier. C'est la seule ville en Amérique du Nord qui en fait partie. Ça pourrait peut-être être une bonne idée que Montréal considère de faire partie de cette association très prestigieuse de l'UNESCO, pour son 375e
3100 anniversaire.

3105 À la fin de la semaine dernière, la Chambre de commerce de Montréal déclarait qu'en 2013 Montréal aurait un taux de croissance de 1,7 % et puis ramené avec l'inflation, ça ferait un taux de croissance de 0,7 %. Du même souffle, on déplorait que si l'industrie touristique va bien, ça sera l'industrie pharmaceutique qui ira moins bien. Puis il n'y a pas moyen d'avoir un plan directeur à Montréal pour faire qu'il y ait une synergie puis que Montréal puisse vraiment aller de l'avant.

3110 Donc, ce que je constate là-dedans, c'est que c'est un peu ce qui se passe dans le Vieux-Montréal, c'est que c'est des intérêts particuliers qui tirent ou tentent de tirer la couverture chacun de leur bord : le marchand de poutine veut des fêtes rock pour attirer des jeunes qui vont acheter ses poutines; le promoteur immobilier veut un Vieux-Montréal absolument tranquille pour vendre plus vite ses condos; le propriétaire de terrasse voudrait étendre sa terrasse jusqu'au milieu de la place Jacques-Cartier, et cetera. Et à chaque fois, on se retrouve dans une situation
3115 où on demande de déshabiller Jean pour habiller Pierre.

3120 Ça découle directement d'un manque de vision du bien commun collectif. En général, à Montréal, les enquêtes actuelles sur la corruption le démontrent, ce sont les intérêts particuliers qui se combattent et c'est souvent le plus pesant qui gagnera, simplement à cause de ce manque de vue d'ensemble, de cette perte du sens du bien commun au profit d'intérêts particuliers.

3125 Bien sûr, il faut des vendeurs de poutine autant que des promoteurs immobiliers dans le Vieux-Montréal – bien, peut-être pas autant, là, mais les deux ont leur place. Le problème est dans ce que chacun voudrait s'accaparer la totalité du terrain, sans se rendre compte de l'effet de cette action sur l'ensemble. L'ensemble étant, dans ce cas, le bien-être économique, social, culturel, communautaire et patrimonial de Montréal dans le cas qui nous occupe et aussi du Québec, par extension.

3130 Le Vieux-Montréal est un atout touristique majeur pour Montréal. Comme mentionné, c'est un endroit très spécial et presque unique en Amérique du Nord du fait de son ancienneté, mais aussi de sa vitalité actuelle. Les chiffres de Tourisme Montréal indiquent qu'en 2010, 98 %

3135 des touristes – non, pardon, c'était en 2009, moi, j'ai consulté ça en 2010. C'était les chiffres de l'année 2009 comme telle – 98 % des touristes à Montréal visitaient le Vieux-Montréal. C'est beaucoup, ça! Ça fait pas mal tout le monde.

3140 La durée moyenne du séjour à l'époque était de 3,4 jours au Québec et à Montréal contre 4,3 jours dans le reste du Canada. On allait jusqu'à se demander les raisons et se dire qu'il faudrait bien faire quelque chose pour les retenir plus longtemps, ces touristes-là. Et Tourisme Montréal mettait ça en perspective avec le fait que le tourisme au Canada avait diminué de 30 % depuis 2002, alors qu'il avait cru de 30 % dans le monde, et c'était surtout une croissance du tourisme de classe moyenne.

3145 De plus, il y avait 42 000 emplois directs en tourisme en 2009, et 62 000 emplois indirects. C'est un gros morceau, ça. La santé de l'industrie touristique est donc vitale à l'économie montréalaise.

3150 Maintenant, moi, je représente des artistes de rue et puis je veux parler de cet aspect-là aussi.

3155 J'aimerais aussi faire une petite parenthèse avec l'exemple de ce qui s'est passé sur la rue Prince-Arthur. La rue avait des artistes, avait été rendue piétonne. Il y a eu des artistes de rue qui s'y produisaient de plus en plus. La Ville a rénové à grands frais cette rue-là pour la rendre belle et encore plus piétonne. On se rappelle, à l'époque des chansons comme celle de Louise Latraverse sur la *Rue Prince-Arthur*.

3160 Et puis, petit à petit, les terrasses, au lieu de se contenter d'avoir des clients à l'intérieur, ont voulu s'agrandir puis être en compétition les uns avec les autres. Donc, avoir de plus en plus une grande terrasse. Donc, ils se sont étendus d'une surface de plus en plus grande, qui n'a plus laissé d'espace du tout pour les amuseurs publics. Donc, les amuseurs publics sont partis.

Et puis c'est drôle, bien, ça a fait que malgré toutes ces belles grandes terrasses-là, c'est devenu vide. Il y a de moins en moins de gens qui y vont. Les commerces ferment de plus en

3165 plus. Il y a des mesdames qui ont l'air plutôt démunies, qui jouent de l'harmonica puis des sans-abri qui n'ont pas l'air en bonne condition non plus. Donc, c'est un échec, et puis on peut constater ça, que c'est une plaie dans Montréal. Mais c'est un exemple de ce que je disais tantôt à propos de la ville de Québec et puis de l'évolution du tissu social, avec l'apport ou non des artistes.

3170 Alors donc, les artistes de rue sont un grand apport à l'industrie touristique montréalaise. Lorsque les visiteurs se rendent dans le Vieux-Montréal, ils ne viennent pas seulement voir les vieilles pierres, aussi belles soient-elles. Ils viennent en quête d'une expérience, en quête d'un dépaysement, de divertissement et même en quête de racines. C'est le patrimoine de tout le monde. La réponse à cette demande ne se trouve pas uniquement dans le bâti, mais aussi dans
3175 les institutions comme les musées, les commerces, et aussi dans le contact avec les artistes de rue, qui donnent une présence de vie et de convivialité.

Les gens apprécient cette présence, et la preuve en a été faite l'été dernier, lorsque les autorités de la Ville nous ont demandé de cesser toute animation à 21 h. En juin, et au début
3180 juillet, il ne faisait même pas noir à cette heure. Les gens quittaient la place et on pouvait sentir leurs désarrois, leur confusion et leur déception. Tout ça sur des prétextes de tranquillité pour les résidents.

Je vais faire une autre parenthèse. On a le Quartier des spectacles où est-ce qu'il y a des
3185 événements qui se produisent, qui sont énormément bruyants, beaucoup plus bruyants que tout ce que les amuseurs de rue pourraient faire ensemble, en même temps dans le Vieux-Montréal. Puis pourtant, on ne fait pas tout ça ensemble en même temps, on le fait avec des volumes très contrôlés et pas beaucoup de bruit.

3190 Et, pourtant, il se bâtit des tours à condo de très grand luxe là-bas, qui sont exactement juste, juste, juste dans le Quartier des spectacles. Je suis allée, moi, faire des fêtes d'enfants dans un édifice, une grande tour, qui était exactement juste de l'autre côté de la plus grande scène.

3195 Donc, les gens qui habitent là, si quelqu'un dit : « Je suis résident, puis je veux me plaindre du bruit, je ne veux plus qu'il y ait de bruit dans le Quartier des spectacles. » Est-ce qu'on va considérer ces choses-là ou si on ne va pas dire, comme monsieur Applebaum a dit au dernier Conseil d'arrondissement à quelqu'un qui se plaignait qu'il y avait trop de bruit dans le parc à côté durant l'été, quand il y avait des camps de jour : « Bien, Monsieur, quand on déménage à côté d'une église, on s'attend qu'il va y avoir des bruits de cloches. Qu'on va entendre sonner les cloches. »

3205 D'accord? Au contraire, plus il y a d'activités différentes, plus les gens vont rester sur place et avoir le goût d'explorer et de visiter tous les recoins du Vieux-Montréal. Nous, les artistes de rue du Vieux-Montréal, savons bien que nous représentons un facteur de rétention important pour le tourisme. Nous avons le pouvoir de faire passer une bonne journée de divertissement aux visiteurs, une bonne journée qui leur donnera le goût de revenir partager la convivialité et les plaisirs de Montréal.

3210 En 2009, une journée de séjour de plus pour une famille de quatre personnes représentait 500 \$ dans les coffres de la Ville, en repas, dépenses et nuitées. Cela a été bien compris à Québec où, depuis 1993, encore sous le maire L'Allier, les artistes de rue sont encadrés d'une façon positive et sont considérés dans les politiques municipales comme une valeur ajoutée à l'animation urbaine.

3215 Ça, je le tiens de madame Laroche, Andrée Laroche, à qui j'ai parlé aujourd'hui même à la Ville de Québec. Et puis c'est exactement comme ça que c'est vu : une valeur ajoutée à l'animation urbaine.

3220 Mes collègues Stéphane Petitpas et Patrick James ont aussi soumis chacun un mémoire à la consultation, que vous pourrez lire certainement dans les documents que vous aurez, où ils ont exposé en détail l'apport des artistes de rue à la convivialité, au bien-être urbain et au tourisme.

3225 Du fait que les spectacles de rue s'adressent à une population de tous horizons, contrairement aux spectacles en salle où le public a été présélectionné par tout un système préalable, que ce soit parce qu'on choisit d'aller dans un bar X, qu'on a vu une annonce, qu'on a acheté un billet ou quoi, on a été présélectionné à l'avance. Mais sur la rue, c'est une population *at large*, la population lambda.

3230 Donc, sur la rue, c'est un échantillon beaucoup plus divers de la population à qui doivent s'adresser les artistes de rue. Ils doivent donc mettre l'accent sur ce qui regroupe et rassemble, sur la convivialité, sur le sens de la communauté. En retour, cette expérience inclusive enrichit les gens et leur donne le goût de continuer à partager cette expérience dans le cadre
3235 exceptionnel et magnifique du Vieux-Montréal.

En se promenant, les visiteurs pourront avoir accès à un foisonnement d'artisans et d'artistes, de musées et expositions, de boutiques, magasins, restaurants, terrasses, et cetera, offrant activités et produits pour tous les goûts. Chacun, en venant dans le Vieux-Montréal, est
3240 certain de trouver une activité vivante et conviviale qui sera répondre à ses besoins et à ses goûts quels qu'ils soient.

En réalité, il y a un effet de synergie importante entre toutes ces offres et c'est nettement l'abondance de l'offre combinée au charme de l'endroit et à la convivialité et à la proximité des
3245 artistes de rue, qui fait que les gens se sentent bien, ont envie de rester plus longtemps et de revenir.

Comme je vous dis, on l'a vu très bien quand on nous a fait fermer tôt. Les gens ne restaient pas, ils quittaient. Et puis, ça a engendré beaucoup de pertes pour les commerçants. Il
3250 y a des commerçants, par exemple certains restaurants qui ont dit qu'ils perdaient 2 000 \$ par jour de chiffre d'affaires. Ça, c'est aussi des rentrées de taxes et d'impôts pour la Ville, des salaires qui ne sont pas versés, des emplois d'été qui n'existent pas. Et puis il y a d'autres restaurateurs à qui j'ai parlé qui m'ont dit qu'eux, ça fait 40 ans que leur famille est propriétaire de leur restaurant, et puis qu'heureusement qu'ils s'étaient gardé un coussin depuis les années
3255 d'avant, parce que si seulement ils avaient eu les rentrées seulement de l'année dernière pour

3260 faire face à leurs obligations, ils auraient dû faire faillite, clairement. O.K.? Puis ça, c'est seulement en fermant à 9 h, et puis, sans parler de différents gestes disgracieux où, au lieu de donner une contravention que de toute façon on envoie par la poste à la fin de son spectacle à un amuseur de rue, on l'a fait arrêter dans le milieu de son show par la police. Ce qui a fait un énorme scandale, qui a traumatisé beaucoup, beaucoup de gens et qui a fait pleurer des enfants.

3265 Ça, c'était vraiment une volonté concertée, ça ne peut pas être autrement, parce que la règle d'or dans le Vieux-Montréal c'est : on ne fait pas de scandale. On est comme en représentation, on est sur une scène à l'extérieur. Juste le fait d'être devant le public comme ça, c'est un endroit où est-ce qu'on est « on stage », si on veut, et on ne fait pas de scandale, jamais.

3270 Donc, de faire arrêter quelqu'un *manu militari* par la police, c'était terrible.

3275 Bon. Pour juillet 2012, l'Association des hôteliers du Grand Montréal a justement déclaré que ses membres avaient connu une baisse du taux d'occupation de 12,5 %. Pour la même période, les hôteliers de Québec ont subi une baisse d'occupation d'un peu plus de 5 %. Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette baisse et la différence entre les deux villes. Mais en ce qui concerne le Vieux-Montréal, qui est la destination touristique incontournable à Montréal, la diminution en nombre de l'animation, le couvre-feu à 21 h et les arrestations musclées d'amuseurs publics reconnus en plein spectacle devant des foules de touristes n'ont certainement pas arrangé les choses.

3280 Comme je disais, les marchands des alentours de la place Jacques-Cartier l'ont bien senti avec les diminutions de leur chiffre d'affaires.

LA PRÉSIDENTE :

3285 Madame Girard, il nous reste à peu près cinq minutes pour compléter notre 20 minutes, mais on aimerait ça pouvoir échanger avec vous.

Mme ANNIE GIRARD :

Oui, allez-y.

3290

LA PRÉSIDENTE :

Ah, vous arrêtez là. Vous allez nous donner le texte?

3295

Mme ANNIE GIRARD :

Oui, ça va vous être fourni.

LA PRÉSIDENTE :

3300

Moi, j'aurais une première question à vous poser, qu'on a posée à certains de vos collègues qui sont venus.

Mme ANNIE GIRARD :

3305

Exact.

LA PRÉSIDENTE :

3310

Est-ce que pour vous, les artistes de rue, c'est envisageable de travailler ailleurs dans le Vieux-Montréal que sur la place Jacques-Cartier? Est-ce qu'il peut y avoir d'autres lieux?

Mme ANNIE GIRARD :

3315

Oui, il peut y avoir d'autres lieux, mais il faut que ça soit bien étudié, voyez-vous? Parce que si, par exemple, moi, je décide que... par exemple, j'ai déjà essayé d'aller faire des ballons,

par exemple, sur la place d'Armes, qui pourrait être un très bon endroit, de l'aveu de plusieurs personnes. Mais dans les conditions actuelles, si je veux faire des ballons sur la place d'Armes, je vais m'ennuyer.

3320

Il y a ma fille qui est violoniste au Conservatoire, puis qui est une personne qui veut être soliste, qui est allée jouer du violon sur la place d'Armes, elle a arrêté, ça ne donnait rien.

LA PRÉSIDENTE :

3325

Pourquoi?

Mme ANNIE GIRARD :

3330

Pourquoi? Parce que c'est le principe d'agglomération, voyez-vous? C'est le principe de synergie. Si vous, par exemple, vous laissez sur la place Jacques-Cartier, vous laissez un seul amuseur public puis rien de tout le reste de l'animation qu'il y a de tous les autres artistes de rue, O.K., cette personne-là ne va pratiquement rien faire.

3335

LA PRÉSIDENTE :

Donc, ça prend une concentration?

Mme ANNIE GIRARD :

3340

C'est une synergie.

LA PRÉSIDENTE :

3345

Une synergie ou une concentration.

Mme ANNIE GIRARD :

Une concentration et une synergie.

3350

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que ça prend plusieurs types d'artistes de rue?

3355

Mme ANNIE GIRARD :

Exact. Si, par exemple, on installait quelques kiosques d'artisans ou même un kiosque de fleurs sur la place d'Armes, un sculpteur de ballons, il deviendrait possible de faire des spectacles. Puis dans ce coin-là, il n'y a pas bien, bien de résidents. C'est tous des édifices plus officiels, là. Ce n'est pas des résidences.

3360

LA PRÉSIDENTE :

À bureaux.

3365

Mme ANNIE GIRARD :

À bureaux, oui. Et des monuments. Ça, ça serait possible. Il faut qu'il y ait des choses qui permettent un effet d'agglomération, de granulation, qu'est-ce qui va faire que les gens vont s'arrêter. Parce que c'est ça. Quand on fait un spectacle de rue, pourquoi les gens ne vont pas continuer à marcher, puis s'arrêter? Il y a des gens qui ont essayé l'année dernière d'aller faire des spectacles de rue là-bas, par exemple Éric Girard qui est sur sa grande échelle, O.K.? Eh, bien, les gens passaient entre ses deux pattes, entre les deux pattes de son échelle pour prendre des photos. Ça lui prenait une heure et demie pour arriver à réussir à attirer l'intérêt des gens puis à monter une foule.

3370

3375

S'il y avait eu par contre, parce que c'est un très bel espace, mais s'il y avait eu d'autres choses qui retenaient l'attention des gens, comme des artistes graphiques ou des artisans, à ce moment-là, ça serait plus facile.

3380

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Est-ce qu'à part la place D'Armes, il y a d'autres lieux comme ça dans le Vieux-Montréal que, vous autres, les artistes de rue, vous avez soit testés ou soient identifiés sans nécessairement les tester, mais qui pourraient faire partie d'une sorte de circuit pour les gens qui viennent dans le Vieux-Montréal qui, à la fois découvrent les artistes de rue tout en découvrant des endroits intéressants?

3385

Mme ANNIE GIRARD :

Écoutez, moi, je n'en ai pas beaucoup parlé, il y a des gens qui veulent faire ces recherches-là, d'accord? Mais moi, juste avec ma petite expérience qui est très, très partielle et très partielle, je pense que la place D'Youville pourrait être un bon endroit pour faire des choses comme ça.

3390

3395

Je pense que le long de la rue de la Commune, du côté sud, pas vis-à-vis des chevaux, parce que ça sent un peu mauvais, mais un peu plus à l'ouest, ça serait un très bon endroit pour installer des kiosques d'artistes, comme justement les fameux artistes qu'on veut sortir de la rue Saint-Amable. Il y en a beaucoup qui pourraient être très bien comme ça, puis ça pourrait faire une promenade qui ressemble à ce qui se passe le long des canaux à Paris.

3400

Ça pourrait être vraiment très bien, puis les gens pourraient prendre le temps de flâner puis de parcourir ces choses-là. Ça pourrait être profitable pour ces gens-là et aussi pour le facteur de rétention, puis effectivement, ça diminuerait la densité sur la place Jacques-Cartier.

3405

LA PRÉSIDENTE :

3410 Puis le Vieux-Port, pour vous, est-ce que c'est un *no man's land*?

Mme ANNIE GIRARD :

3415 Le Vieux-Port, ce n'est pas un *no man's land*. Le Vieux-Port, là, c'était très bien puis c'était très important, quelque part, qu'il y ait de l'animation publique dans le Vieux-Port.

3420 Il y a quatre ans, le Vieux-Port a décidé, parce que c'est une entité fédérale, de cesser arbitrairement d'avoir des amuseurs publics, d'avoir des artisans. On a aussi fermé le Labyrinthe. On a fermé, je crois qu'il y avait un marché aux puces, différentes choses comme ça, il y avait des bouquinistes, tout ça, ça a été fermé, « flang », comme ça, pour des raisons qui n'ont jamais été divulguées.

3425 L'année d'après, pour donner un petit peu une transition, je présume, le Vieux-Port a donné un contrat de 50 000 \$ – moi, c'est ce que j'ai entendu à Radio-Canada, à la radio, c'est là que je m'informe en général – a donné un contrat de 50 000 \$ aux 7 Doigts de la main pour qu'ils fassent des prestations, par exemple, de 10 minutes à l'heure, six fois par jour pendant six semaines. C'était tout. Ça a donné le change un peu, mais ce n'est pas ça qui donne un facteur de rétention pour les foules.

3430 **LA PRÉSIDENTE :**

 Oui, d'accord.

Mme ANNIE GIRARD :

3435 D'accord? Et puis l'année d'après, il n'y a plus eu rien. Et l'année suivante non plus. Et maintenant, il n'y a rien non plus. Si la gestion du Vieux-Port était dévolue à la Ville de Montréal pour organiser une animation, et puis faire que ça soit vraiment un atout touristique qui soit utilisé

3440 pour optimiser le tourisme à Montréal, et aussi optimiser le fait que ça soit une zone récréative, ça serait autre chose. Mais nous, c'est certain qu'on a vu une très grande diminution du flot de gens qui circulaient entre le Vieux-Port et le Vieux-Montréal.

3445 Le Vieux-Port a l'air de dire qu'il a gardé les mêmes chiffres d'achalandage, mais c'est au moyen des outils qui, s'ils sont intéressants, ne représentent pas vraiment un apport touristique.

3450 Par exemple, c'est qu'ils ont mis plus de gens sur les contacts avec les écoles pour amener des autobus scolaires visiter les musées. Ce qui est très bien en soi au niveau éducatif pour les jeunes. C'est super. Mais ce n'est pas ça qui fait de la valeur ajoutée pour le tourisme, O.K.? Les prix groupes...

LA PRÉSIDENTE :

3455 C'est autre chose.

Mme ANNIE GIRARD :

3460 Ils ne font pas grand fric avec ça. D'accord? Et puis l'autre chose qu'il y a aussi, c'est qu'il y a le Cirque du Soleil et puis donc, les gens vont au Cirque du Soleil, mais quand les gens vont au Cirque du Soleil, ils ne visitent pas après, en général. Puis même les gens qui vont au Cirque du Soleil, ils ne s'attardent pas beaucoup dans le Vieux-Montréal. Ils vont, ils n'ont pas l'objectif de visiter; ils ont l'objectif d'aller voir un spectacle, celui du Cirque du Soleil. Et après, en général, ils repartent, sans rester, sans aller au restaurant, sans faire quoi que ce soit. Ça, c'est la grande majorité.

3465

LA PRÉSIDENTE :

Bien, je vous remercie beaucoup pour la réponse que vous faites au sujet de l'importance de la synergie, au sujet de l'importance de créer, finalement, une dynamique dans

3470 un endroit pour que, d'une part, les artistes de rue puissent y trouver leur profit, mais aussi les visiteurs ou même les travailleurs ou même les résidents, finalement.

Mme ANNIE GIRARD :

3475 C'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

3480 Monsieur Bergeron?

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

3485 Ce n'est pas tellement une question, comme quoi j'ai aimé que vous fassiez le parallèle avec la ville de Québec où, finalement, on ne comprenait pas tellement ce que pouvaient apporter les artistes dans l'animation de la ville. Et ce qui me préoccupe c'est, qu'est-ce qui fait qu'à Montréal, on ne puisse pas avoir ce même type de réflexion?

Mme ANNIE GIRARD :

3490 C'est une très bonne question, Monsieur Bergeron, merci beaucoup. Justement, la Chambre de commerce, dans son rapport, dans son communiqué, pardon, où est-ce qu'ils parlaient du taux de croissance de Montréal pour l'année à venir, disait que le problème avec Montréal c'est qu'on n'arrive pas à faire que tous les types d'industries aillent de l'avant. Pendant un bout de temps, l'industrie aéronautique va bien, c'est l'industrie pharmaceutique qui va moins bien, puis quand l'industrie pharmaceutique va mieux, c'est tel autre type d'industrie qui va moins bien.

3500 Et moi, je pense qu'en quelque part, il y a un manque de plan directeur, il y a un manque de vision politique. Ce dont le maire L'Allier a fait grandement preuve. Et on le voit, on le voit à profusion ici, dans les gens qui se sont présentés à la table de consultation. C'est que c'est un

fouisonnement d'intérêts particuliers et puis chacun veut tirer la couverture de son bord, sans avoir le plus grand bien commun.

3505 Moi, ce que je vois d'importance dans le Vieux-Montréal, c'est que oui, c'est important qu'il y ait des condos puis des résidents. Est-ce que c'est si pressé de les vendre qu'on doive mettre ça mort, dans le Vieux-Montréal, pour les vendre plus vite? Pourquoi est-ce qu'on réussit à vendre des condos dans une zone animée comme le Quartier des spectacles?

3510 Alors, d'après moi, c'est ça. C'est le manque de vision puis le manque d'intérêt pour le plus grand bien commun, économique, et aussi culturel de la métropole. Par exemple, le Vieux-Montréal c'est aussi le patrimoine de tous les Montréalais. C'est là que sont nos racines. Qu'on soit Québécois francophone, qu'on soit descendant des noirs qui sont revenus avec les loyalistes, qu'on soit même immigrant de récente souche puis qu'on ne comprenne pas vraiment cette société-là, tellement commerciale, tellement factice, tellement plastique, tellement tout à
3515 consommer, tout à jeter, qu'on voit dans les centres d'achats.

3520 Ces gens-là qui viennent... souvent, les nouveaux immigrants qui viennent des cultures qui sont souvent beaucoup plus anciennes que la nôtre, viennent beaucoup nous visiter dans le Vieux-Montréal. Ils viennent et ils reviennent et ils reviennent souvent. Et moi, je leur ai posé la question, parce que je sentais que ça leur apportait quelque chose. Puis quelque part, en voyant ce Vieux-Montréal-là, vivant – parce qu'eux ont des vieilles villes qui sont aussi vivantes, qui restent commerçantes puis qui restent animées, d'accord? – ils prennent un peu comme le pouls puis la saveur de ce que c'est que l'âme québécoise, puis ça les aide à s'intégrer dans ça, dans
3525 notre société, plus que seulement l'acquisition des richesses matérielles que nous offrent nos centres d'achats puis toute la publicité partout leur permettent. Ils peuvent comprendre un peu plus l'âme.

3530 Sous la place Jacques-Cartier, quand on a fait la rénovation, on a trouvé des artefacts d'occupation depuis plus de 6 000 ans. Donc, ça a toujours été une place où est-ce qu'on commerçait, où est-ce qu'on échangeait, où est-ce que les gens qui venaient du haut du fleuve vers la rivière des Outaouais puis du sud, venaient pour troquer, parler, échanger. Ça a toujours

été comme ça. Ce n'est pas pour rien que les Français se sont installés là, parce que c'est là qu'ils pouvaient commercer.

3535 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Chénard?

3540 **M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :**

À Québec, c'est quoi l'heure de tombée, le couvre-feu?

Mme ANNIE GIRARD :

3545 11 h. Les amuseurs publics peuvent faire des prestations de 9 h le matin à 11 h le soir.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Dans quel secteur? Partout en ville?

3550

Mme ANNIE GIRARD :

3555 Oui. Partout dans le secteur où est-ce qu'il y a des emplacements qui sont autorisés pour les amuseurs publics. Il y en a beaucoup plus qu'à Montréal, des emplacements, d'ailleurs, et puis ils sont beaucoup plus étendus.

Je vais joindre, en annexe, les deux documents que madame Laroche m'a fait parvenir sur une vulgarisation du règlement des amuseurs publics et puis des emplacements.

3560

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Merci.

3565

LA PRÉSIDENTE :

Et si vous aviez une liste des emplacements à Québec, ça serait intéressant aussi.

3570

Mme ANNIE GIRARD :

Oui, il y a ça. Il a ça, oui.

LA PRÉSIDENTE :

3575

D'accord. Bien, écoutez, c'est avec vous qu'on termine la consultation publique, Madame Girard, ce soir.

Mme ANNIE GIRARD :

3580

Ça me fait plaisir, c'est un honneur pour moi.

LA PRÉSIDENTE :

3585

Je vous remercie infiniment.

Mme ANNIE GIRARD :

Merci beaucoup.

3590

